

ua

L'UA MAG | LE MAGAZINE
DE L'UNIVERSITÉ D'ANGERS

N°11 | AVRIL 2015

PAGES 9-19

Les personnels, acteurs de réussite



Sommaire

4 ■ **C'EST DANS L'AIR**
– **IUT** : le département GMP déménagement

5-7 ■ **VIE DES LABOS**
– **Michel Tournier**, un fonds, une œuvre
– La culture du **design**
– **Ma thèse** en 180 secondes
– **Estelle Marion**, lauréate du prix Jacques-Monod
– **Une chaire Connect Talent**,
en médecine mitochondriale
– **Crise de l'euro** : deux économistes, deux regards

8 ■ **EUROPE & INTERNATIONAL**
– **Nouveaux accords** Erasmus+
– **Écoles d'été** : l'offre s'étend
– **Des atomes crochus** entre Lumomat et Kiev

9-19 ■ **DOSSIER**
– **Les personnels**, acteurs de réussite

20-21 ■ **L'ACTU DES FORMATIONS**
– **Istia** : une école, trois spécialités
– **Le goût** de l'innovation
– **Encore mieux** préparer son avenir professionnel
– **Compte personnel de formation** :
« Une opportunité »
– **VAE** : l'UA bien placée

22-25 ■ **DU CÔTÉ DES CAMPUS**
– **Un festival** « pluriel, ouvert et de qualité »
– **Les étudiants photographes** mis en lumière
– **Portes ouvertes** : Infocampus se dédouble
– **Du wifi** à haut-débit
– **BU** : satisfaction record
– **Un espace dédié** aux étudiants-entrepreneurs
– **Basket** : l'Asua dans le haut du panier
– **Droit** : nouvelle équipe au concours
Charles-Rousseau

26 ■ **AGENDA & BLOC-NOTES**

27 ■ **LES SUCCÈS DE L'UA**
– **Corinne Lefrançois**, la palme de l'engagement

L'UA MAG ILE MAGAZINE DE L'UNIVERSITÉ D'ANGERS

Directeur de la publication : Jean-Paul Saint-André, président de l'Université d'Angers | **Rédactrice en chef** : Delphine Boisdron, directrice de la communication | **Journaliste** : Cédric Paquereau
Comité de rédaction : Christian Roblédo, Didier Le Gall, Olivier Tacheau, Damien Hamard, Sylvie Delavie, Nathalie Delacour, Alexa Rouez, Christophe Dumas | **Design graphique** : Matthieu Borel | **Photos** : Gilles Morin, Cédric Paquereau, Fotolia, Jérôme Fouquet (OF), Alisson Poilvez, Nosoda (infographies du dossier) | **Impression** : Imprimerie SETIG, Angers | **ISSN** 2259-6402 | **Dépôt légal** : à parution.

Vous souhaitez recevoir L'UA mag? Adressez un message avec vos coordonnées postales à communication@univ-angers.fr

Éditorial

Par **Didier Le Gall**,
vice-président délégué au personnel enseignant et enseignant-chercheur

Au-delà des étudiants qui sont notre raison d'exister, l'Université d'Angers n'a de richesse que de ses personnels. Et quelle richesse ! Les différents classements, qui paraissent ici et là, positionnent notre université, et cela de façon récurrente, aux meilleures places. Quand on met en regard les dotations de l'État, on mesure à quel point les personnels y jouent un rôle capital, en raison de leurs compétences, de leur motivation, de leur sens aigu du service public. Quel que soit son statut, quelle que soit sa fonction, chacun à sa place contribue à cette réussite.

Pourtant notre organisation, géographique, fonctionnelle, et la charge de travail participent de la difficulté que nous avons à nous vivre et à nous projeter comme un seul et même collectif. Si l'institution a sa part dans la construction de la communauté universitaire, le collectif ne peut se faire sans la participation de chacun.

C'est de ces constats qu'est née l'idée de ce numéro de l'UA Mag dont l'objectif est de nous rappeler que notre université ne peut vivre que par la diversité de ses métiers, de ses compétences et de ses personnels.



■ Biographie

Psychologue clinicien et linguiste de formation, Didier Le Gall a d'abord exercé, pendant 9 ans, la neuropsychologie comme titulaire de la fonction publique hospitalière. Après avoir soutenu sa thèse de doctorat à l'Université de Rennes 2, il est recruté comme maître de conférences en neuropsychologie à l'Université d'Angers en 1989, puis comme professeur en psychologie cognitive à l'Université de Nantes en 1995. Professeur en neuropsychologie à l'UA depuis 1997, il y a créé et développé les enseignements de neuropsychologie du L1 au doctorat, adossés à une recherche fondamentale et clinique particulièrement active au sein du Laboratoire de psychologie des Pays de la Loire (LPPL) qu'il dirige depuis 2012. Ses travaux portent essentiellement sur la neuropsychologie de l'action. Professeur associé à l'Université du Québec à Trois-Rivières, il est aussi professeur invité à l'Université de Tunis. Élu doyen de la Faculté des lettres, langues et sciences humaines en 2003 puis en 2008, Didier Le Gall est depuis 2012 vice-président de l'UA délégué au personnel enseignant et enseignant-chercheur.

IUT : le département GMP déménage

Deux des trois formations proposées jusque-là à Cholet, par le département Génie mécanique et productique de l'IUT, seront assurées à partir de la rentrée 2015 à Angers, dans l'enceinte de l'École nationale supérieure des arts et métiers (Ensam).

En 1995, répondant à la demande de formations du bassin industriel local, le département Génie mécanique et productique emménageait à Cholet, dans un bâtiment neuf de la rue Henri-Huré. À l'approche de son 20^e anniversaire, le département GMP quitte le nid. Dès septembre 2015, les deux années menant au diplôme universitaire de technologie (DUT) de Génie mécanique et productique seront assurées à Angers, dans des locaux dédiés à l'IUT au cœur de l'Ensam, boulevard du Ronceray. Plusieurs raisons ont conduit à ce rapprochement, à la fois géographique et stratégique, avec l'Ensam. Premièrement, le DUT Génie mécanique et productique enregistre un effectif fluctuant depuis le milieu des années 2000 (81 cette année, pour 96 places). Deuxième point : une dizaine de grosses machines d'usinage qui occupent l'atelier choletais datent de l'installation dans les locaux. Le rem-

placement de ce parc vieillissant représenterait un investissement important, qui impacterait le budget global de l'IUT en le contraignant à faire l'impasse sur d'autres projets prioritaires.

Mutualisation

La réflexion sur les effectifs et le matériel a été concomitante à la décision prise par l'Ensam d'ouvrir, à compter de septembre 2016 à Angers, une formation post-bac en 3 ans, un « bachelor » centré sur le même créneau de l'ingénierie mécanique. L'IUT et l'Ensam ont décidé de travailler sur un accord de partenariat. Il devrait aboutir à la mutualisation de la formation sur Angers. « Les deux premières années du bachelor seraient assurées par l'IUT, dans le cadre du DUT », explique Ludovic Savouré, enseignant et chef du département GMP. Dans chaque promotion, limitée à 48 étudiants, « la moitié pourra obtenir non seulement un DUT, mais aussi valider les deux premières années du bachelor, et poursuivre en troisième année à l'Ensam ». Les neuf enseignants permanents du département GMP évolueront à proximité directe de leurs homologues des Arts et métiers. « Le fait de se rapprocher de leurs équipes, de recherche notamment, est positif, salue Ludovic Savouré. En étant à Angers, nous serons également plus près de l'Istia, l'école d'ingénieurs de l'UA avec qui nous avons des thématiques communes, et plus près de nos collè-

gues du département Génie électrique et informatique industrielle, ce qui pourrait faire émerger de nouveaux projets ».

L'installation du département GMP dans l'Ensam permettra, de plus, une mutualisation du matériel. « Une zone sera réservée à l'IUT dans leur atelier, mais on aura accès à leurs machines et vice versa. Nous n'avons pas forcément les mêmes, et nous nous complétons ». Des investissements communs sont envisagés. Les étudiants du DUT devraient aussi y trouver leur compte, au sein d'un campus de 500 jeunes passionnés de technologies.

Une licence pro. reste à Cholet

Le déménagement débutera en mai. Le DUT n'est pas le seul concerné. La licence professionnelle Conception et réalisation de machines spéciales, proposée par le département GMP, sera elle aussi localisée à l'Ensam à compter de la rentrée 2015. En revanche, la licence pro. Gestion et conception de projets industriels, créée en partenariat avec le lycée Renaudeau et la Chambre de commerce et d'industrie, continuera d'être dispensée sur Cholet, « de par les intervenants et les entreprises impliquées ». Cependant, afin de libérer les locaux de la rue Henri-Huré, les cours de cette licence, de même que ceux du DUT Carrières sociales, seront transférés dans le bâtiment principal du Domaine universitaire choletais. ■

Un pôle dédié à l'ingénierie mécanique

Directeur par intérim du campus angevin de l'Ensam, Philippe Dal Santo a œuvré au partenariat avec l'IUT et son département GMP : « Ce projet représente un enjeu important pour le renforcement du pôle angevin de formation aux métiers de l'ingénierie mécanique, avec un rapprochement des équipes de l'université et de l'Ensam et une mutualisation de certains moyens. Notre partenariat permettra à des jeunes titulaires d'un bac STI2D (Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable), d'aller au-delà du bac +2, à travers un parcours sécurisé, grâce au bachelor que nous créons. Ce sera même - s'ils réussissent un concours - une nouvelle voie d'accès vers la formation historique de l'Ensam qui conduit au titre d'ingénieur diplômé des Arts et métiers, fleuron de notre pôle de formation ».

Un avenir ouvert pour l'IUT

Directrice de l'IUT, Lydie Bouvier a poursuivi le projet initié par son prédécesseur visant à relancer l'attractivité du département GMP : « Les difficultés pour stabiliser les effectifs se sont accentuées depuis l'ouverture au recrutement plus intensif des bacheliers STI2D. La pérennité du département s'en trouvait compromise. L'installation de GMP dans les locaux de l'Ensam va permettre une ouverture vers la poursuite d'études via le partenariat envisagé pour l'obtention d'un bachelor dédié aux bacheliers STI2D. Par cette opération, la stabilité des effectifs étudiants sera garantie, la gestion et l'encadrement facilités. La proximité géographique d'Angers et de Cholet permettra de conserver les bonnes relations déjà établies avec le secteur économique et industriel choletais. Ce point est renforcé par le maintien d'une des licences professionnelles à Cholet ».

Michel Tournier, un fonds, une œuvre

L'écrivain Michel Tournier, dont la BU conserve une partie des archives, était au cœur d'un colloque organisé à l'UA, fin janvier, à l'initiative du Centre d'étude et de recherche sur imaginaire, écritures et cultures (Ceriec).

Des chercheurs, des traducteurs, arrivant d'Afrique, d'Asie, tous à la recherche d'une information sur les écrits de Michel Tournier. Et tous sont venus sur le campus de Belle-Beille. Depuis 1996, la BU dispose d'un fonds consacré à l'écrivain, prix Goncourt 1970 pour *Le Roi des aulnes*, auteur du best-seller *Vendredi ou la vie sauvage*, adaptation pour la jeunesse de *Vendredi ou les limbes du Pacifique*. Enrichi d'année en année, le fonds compte aujourd'hui 622 livres signés Michel Tournier (avec des traductions en japonais, en russe, etc.) ou dans lesquels son nom apparaît. « *Nous sommes devenus la bibliothèque de référence* », souligne France Chabod qui veille sur les 65 fonds d'archives spécialisés de la BU (Bazin, Gracq, archives du féminisme...).

La création du fonds Tournier, qui contient aussi des enregistrements audio et vidéo et une part de sa correspondance, doit beaucoup à Arlette Bouloumié. Professeure de littérature moderne à l'Université d'Angers de 1994 à 2011, spécialiste reconnue de l'œuvre de Tournier, elle a fait régulièrement intervenir l'écrivain à l'UA, de 1998 à 2007, avant que celui-ci ne cesse de s'aventurer hors de la vallée de Chevreuse.

Modernité

En 2011, Arlette Bouloumié organise un premier colloque sur « La réception de Tournier à l'étranger ». Les 29 et 30 janvier 2015, un deuxième colloque s'est tenu à l'UA, à l'occasion des 90 ans de l'auteur. Placé sous le patronage de Bernard Pivot, il s'est intéressé à la « Modernité de Michel Tournier », et notamment à la seconde partie de son œuvre, « où il délaisse les grands romans pour une écriture brève et sobre », analyse Arlette Bouloumié.

Dans son intervention, la professeure émérite a mis en avant la fibre écologiste de l'écrivain. « *Dès 1975, dans Les Météores, il aborde la gestion des ordures dans les grandes villes. Il va parler de pollutions lumineuse, thermique, de biodiversité à une époque où ces préoccupations n'existaient pas encore.* »

Le colloque qui a rassemblé universitaires, écrivains et journalistes, a été ouvert par une communication de Mathilde Bataillé. Auteure d'une thèse sur « L'appréhension du temps dans l'œuvre de Michel Tournier », soutenue en 2013 à l'UA, elle pourrait reprendre le flambeau allumé par Arlette Bouloumié. ■

La culture du design

Un premier colloque consacré au design s'est tenu les 26 et 27 janvier, sur les campus de Cholet et Saint-Serge. Le thème : « le design de mode ».

Difficile d'y échapper : du smartphone à la chambre d'hôtel, en passant par le siège auto pour bébé, les produits doivent être fonctionnels ET beau pour séduire les consommateurs. Longtemps considéré comme une « cerise sur le gâteau », le design est aujourd'hui de plus en plus intégré au processus marchand. En parallèle, « on assiste à l'émergence d'une génération nouvelle de designers, qui valorise le design comme discipline à part entière, et pas seulement comme adjectif », constate la sociologue Françoise Piot-Tricoire, enseignante-chercheuse de l'UA. *Le design a développé une méthodologie, un processus global, un état d'esprit et, donc, est devenu une culture à part entière* ».

La question du design de mode a été explorée fin janvier, lors du colloque organisé par l'UA et le laboratoire ESO-Angers, en partenariat avec la Plateforme technologique eMODE, le lycée de la Mode, le réseau Mode Grand Ouest et la Communauté d'agglomération du Choletais. La première journée sur Angers a fait la part belle aux communications universitaires. La seconde, qui s'est tenue sur le campus de Cholet, a mis en avant professionnels et entrepreneurs, à travers témoignages et ateliers.

Une première sur Cholet

« *C'est la première fois qu'un colloque est organisé sur cette thématique sur le territoire choletais, fortement marqué par l'industrie textile*, souligne Françoise Piot-Tricoire, responsable de la licence Univers de la mode, l'une des formations de l'Esthvia consacrées à ce secteur, délocalisée sur Cholet. *L'idée était de faire converger les mondes de l'entreprise, de la formation et de la recherche, mais aussi ceux de l'art et de la création* ». Être une sorte de carrefour, comme le design l'est au croisement des sciences, de l'art, de l'industrie...

D'autres rendez-vous devraient suivre. Design d'espace, culinaire, graphique... « *Il existe une multitude de façons d'interroger le design, qui touche tous les champs de l'activité humaine* ». ■

Plus de 600 ouvrages, signés Michel Tournier ou consacrés à son œuvre, sont conservés dans le fonds de la BU Belle-Beille.



Ma thèse en 180 secondes

Résumer un sujet de thèse en trois minutes seulement, en le rendant passionnant et compréhensible par tous : tel est le challenge de Ma thèse en 180 secondes, concours de vulgarisation scientifique lancé en 2014, à l'initiative de la Conférence des présidents d'université (CPU) et du CNRS. Le Centre des congrès d'Angers accueillera pour la première fois la finale régionale le mardi 7 avril, à 18 h. Issus des sélections organisées en ligne et localement dans les établissements de l'Unam (Université Nantes-Angers-Le Mans), douze doctorant-es tenteront de convaincre le jury et le public. À la clé : une qualification pour la finale nationale le 3 juin à Nancy, et, en cas de succès, un billet pour la finale francophone disputée cet automne à Paris. ■

Guy Lenaers est à la tête de Premmi. Découvrez le pôle et ses acteurs en vidéo :



Une chaire Connect Talent en médecine mitochondriale

Étudier l'implication des mitochondries dans les maladies fréquentes : c'est l'objectif de la chaire d'excellence Premmi (Pôle de recherche et d'enseignement en médecine mitochondriale). Le programme a été sélectionné dans le cadre de l'appel à projets Connect Talent, lancé par la Région pour attirer des leaders scientifiques internationaux. Il est piloté par Guy Lenaers, qui a intégré l'unité de recherche BNMI le 1^{er} janvier 2015.

Qui est Guy Lenaers ?

Né à Bruxelles, arrivé en France à l'âge de 9 ans, le Dr Guy Lenaers, 52 ans, est un chercheur reconnu en biologie cellulaire. Chercheur au CNRS depuis 1992, directeur de recherche depuis 2008, il s'est fait connaître avec la découverte, en 2000, de l'implication du gène OPA1 dans l'atrophie optique dominante, maladie du nerf optique héréditaire responsable de plusieurs milliers de cas de cécités en France. Il s'est depuis spécialisé sur cette thématique des neuropathies optiques héréditaires (NOH), à Toulouse d'abord, puis à Montpellier à compter de 2004. Au sein de l'Institut des neurosciences, il était, jusqu'en janvier, responsable d'une équipe spécialisée dans la génétique, la physiopathologie et les thérapies des maladies mitochondriales affectant la vision. Car c'est l'une des grandes avancées des travaux de Guy Lenaers : avoir montré que toutes les NOH ont pour dénominateur commun le dysfonctionnement des mitochondries, éléments de nos cellules qui fournissent l'énergie nécessaire à tous les processus vitaux.

Que vient-il faire à Angers ?

Le mauvais fonctionnement des mitochondries, qui disposent de leur propre information génétique, n'affecte pas seulement le nerf optique. « La plupart des maladies neuro-dégénératives, comme Alzheimer, le glaucome, impliquent un problème de mitochondrie. Idem pour le diabète, le cancer ou tout simplement le vieillissement ». L'objectif de Premmi est de construire un socle de connaissances pour ces maladies « qui ne sont pas des maladies héréditaires rares comme les NOH, mais des maladies fréquentes, qui ont un coût sociétal énorme », constate Guy Lenaers.

Premmi sera le centre névralgique de ce premier pôle français dédié à la médecine mitochondriale. Il entend mutualiser les savoirs acquis par les équipes partenaires à Angers et à Nantes (le Centre de cancérologie et l'unité Sopam dans le domaine de la santé, l'IRHS et le laboratoire Sonas dans celui du végétal). Il espère aussi accroître la connaissance physiologique des mitochondries et découvrir des biomarqueurs indicateurs de pathologies mitochondriales, pour un meilleur diagnostic et suivi thérapeutique des patients. Cette recherche fondamentale sera accompagnée d'une recherche clinique, à partir d'échantillons prélevés sur des cohortes de patients. L'équipe Premmi aura un rôle de conseil et d'expertise auprès des praticiens hospitaliers. Enfin, elle cherchera à identifier des molécules capables d'activer ou de modifier des fonctions mitochondriales, première étape vers l'élaboration de futurs traitements. « L'ambition est de faire d'Angers le pôle de référence en France, en connexion étroite avec les grands centres mitochondriaux internationaux, que sont Philadelphie, Newcastle ou Bologne ».

Pourquoi Angers ?

Depuis 15 ans, Guy Lenaers a multiplié les collaborations avec les professeurs Dominique Bonneau, Pascal Reynier et Vincent Procaccio, responsables de l'équipe Recherche translationnelle sur les maladies mitochondriales, au sein du laboratoire angevin de Biologie neurovasculaire et mitochondriale intégrée (BNMI). « Je sais que je vais partager avec des gens que j'apprécie et qui parlent le même langage que moi », se réjouit Guy Lenaers, retenu dans la première vague des appels à projets Connect Talent. Outre le soutien de la Région Pays de la Loire, sa venue bénéficie de l'appui de l'UA, du CHU et d'Angers Loire Métropole. Une enveloppe de 1,3 million d'euros a été allouée à cette chaire d'excellence, complétée par 1,8 million d'euros pour l'acquisition d'équipements technologiques de pointe. « Cela nous a donné les moyens de recruter huit personnes, et de nous mettre au travail tout de suite ! »

Estelle Marion, lauréate du prix Jacques-Monod

Le 28 janvier à Paris, Estelle Marion s'est vu remettre le prix Jacques-Monod attribué par la Fondation de France à de jeunes chercheurs ayant entrepris des travaux sur les aspects moléculaires des régulations cellulaires. Membre depuis 2009 de l'équipe du Centre régional de recherche en cancérologie Nantes/Angers, dirigée par Laurent Marsollier, Estelle Marion s'est investie dans les recherches sur l'ulcère de Buruli, responsable de sévères lésions cutanées. Classée « maladie émergente », elle frappe plus de 6000 personnes par an, enfants essentiellement, vivant en zone tropicale et en Afrique surtout.

Estelle Marion a notamment collaboré aux recherches menées sur la stratégie de colonisation de la bactérie *Mycobacterium ulcerans*. Les résultats ont été publiés dans la revue *Cell*, en juin 2014. Les auteurs y dévoilent que le bacille à l'origine de l'infection libère une toxine, la mycolactone, qui se fixe à un récepteur neuronal. S'en suit « une cascade de réactions jamais décrite », précise la microbiologiste de 28 ans, qui, *in fine*, empêche le signal douloureux d'atteindre le cerveau. Outre l'intérêt qu'ils représentent pour lutter contre la maladie, ces travaux ont ouvert de nouvelles pistes pour la prise en charge, plus générale, de la douleur et le développement de molécules antalgiques.

Estelle Marion poursuit ses travaux sur l'ulcère de Buruli, et notamment les cas de cicatrisations spontanées.



Crise de l'euro : deux économistes, deux regards

La connaissance naît de la confrontation des idées. Deux économistes, David Cayla et Guido Hülsmann, enseignants-chercheurs à l'UA, ont accepté de livrer leur vision respective de la crise que traverse la zone euro.

Comment expliquez-vous la crise de la zone euro ?

David Cayla : L'euro a été créé pour permettre une convergence économique entre États, dans l'idée que cette évolution pousserait vers l'unification politique. Le problème, c'est que depuis la création de l'euro, on assiste non pas à un rapprochement, mais à une polarisation, un éloignement des économies. Les pays du Nord, Allemagne en tête, ont accéléré leur industrialisation au détriment des zones périphériques, du Sud entre autres. Ceux du Nord ont engrangé des excédents commerciaux énormes, alors que la France, l'Europe périphérique ont accumulé des déficits commerciaux gigantesques. Pour faire face, ces pays se sont endettés. Un endettement public pour la Grèce, le Portugal, ou bien privé, lié à l'immobilier en Espagne et au secteur financier en Irlande, par exemple. C'est cet endettement, insoutenable, qui est à l'origine de la crise.

L'euro a permis à ces déséquilibres d'exister et de perdurer. Sans l'euro, les pays périphériques auraient dévalué leur monnaie, ce qui aurait conduit à un rééquilibrage à l'intérieur de la zone euro.

Guido Hülsmann : Je partage une grande part de l'analyse. Avec plusieurs distinctions. Tout d'abord, je vois cette crise comme la conséquence de long terme d'un système qui repose sur une monnaie fiduciaire. Les « monnaies papier » - vis-à-vis desquelles je suis très critique - peuvent être produites à volonté, en faisant marcher « la planche à billets », au contraire des monnaies marchandes, basées sur l'étalon or par exemple, qu'on ne peut pas augmenter arbitrairement. Cela crée « une tentation d'aléa moral », une prise de risques accrue de la part des banques, des administrations publiques, des États qui se savent couverts.

D'autre part, des mécanismes de rééquilibrage existent mais, dans la zone euro, ils sont politisés. Les prises de décision sont conduites par des considérations autres que purement financières. En 2010, on aurait pu laisser la Grèce faire faillite. Les difficultés générées pour les banques auraient très bien pu être gérées au niveau de chaque pays, sans avoir recours à une solution collective. Ce n'est pas l'euro en tant que tel qui pose problème, mais la façon dont il a été construit. Enfin, je ne crois pas que les excédents dégagés

par l'Allemagne aient été quelque chose de prémédité. Ils résultent de la mise en place de la stratégie définie par les États de l'UE à Lisbonne en 2001. Ils voulaient faire de l'Europe un espace de croissance et d'innovation. L'Allemagne, considérée alors comme « l'homme malade », a rapidement mis en place cette stratégie, avec un ensemble de réformes sociales et fiscales, une libéralisation du marché du travail (l'Agenda 2010 de Schröder). Mais bien peu d'États se sont lancés. Si les uns bougent dans une direction vers laquelle on s'est mis préalablement d'accord, mais que les autres ne le font pas, oui, cela crée des déséquilibres...

Les écarts entre pays, la concurrence seraient donc à l'origine du problème ?

DC : L'Europe est victime de la prédominance des politiques de type néo-mercantiliste, où l'idée est de dégager un maximum d'excédents commerciaux sur le dos de ses partenaires. En Allemagne, les salaires n'ont pas augmenté pendant des années, ce qui a permis d'accroître la compétitivité de ses produits et les exportations. Parce que les institutions européennes n'ont pas été faites pour la solidarité, mais pour organiser la concurrence sur le marché intérieur. C'est une vision régressive qui conduit à un appauvrissement de tout le monde. Et c'est quelque chose que la population perçoit aujourd'hui dans toute l'Europe.

La crise de l'euro enterre le projet de construction européenne. On a mis les peuples sous tension, on les a dressés les uns contre les autres. Les Allemands disent : « Nous en avons marre de payer pour tout le monde ». Les Grecs : « On ne veut plus que l'Allemagne nous impose des choses ». Tout ceci dans un contexte de montée des nationalismes, de tous bords. Cela met à mal l'idée même de la construction européenne, point de départ de l'euro.

GH : La concurrence entre les entreprises, entre les pays n'est pas une mauvaise chose. C'est ce qui a toujours caractérisé l'Europe, depuis la fin de l'Empire romain. Et a été somme toute bénéfique, puisqu'elle a conduit à en faire l'un des grands centres économiques.

DC : Sauf que certains trichent, font du dumping social, fiscal. Ce qui attise les ressentiments entre populations.

Comment sortir de la crise ?

GH : Seule certitude : on ne pourra pas sortir des difficultés actuelles sans douleur. Dans l'immédiat, il y a le problème de la Grèce, mais c'est un petit souci au regard du surendettement général de la zone, sans parler d'autres enjeux (le vieillissement de la population, le maintien d'un espace sur-réglementé, des conflits géopolitiques aux frontières...). Il faut avant tout trouver une solution à cette dette à l'origine des politiques de taxation excessive qui nous handicapent.

DC : Je suis d'accord : il n'y aura pas de solution sans coût. Deux pistes possibles : la première, c'est démanteler l'euro. Mais cela sera très coûteux, avec des défauts de dette, un chaos financier transitoire... Deuxième solution : on organise un système supranational qui permettrait de compenser les déséquilibres, en imaginant une politique d'harmonisation à l'échelle européenne. Ce sera très compliqué politiquement.

Dans les deux cas, les pays riches paieront : soit pour combler les dettes, soit pour le développement des zones les moins industrialisées.



Maître de conférences à l'UA, David Cayla, 39 ans (à gauche sur la photo), est membre du collectif des Économistes atterrés. Il a collaboré à la rédaction du Nouveau manifeste des économistes atterrés, 15 chantiers pour une autre économie, paru début 2015, quatre ans après le succès d'un premier manifeste qui remettait en cause dix postulats sur lesquels les politiques européennes d'austérité sont fondées.

Professeur agrégé des universités, Jörg Guido Hülsmann, 48 ans, est senior fellow du Ludwig von Mises Institute et membre de l'Académie européenne des sciences et des arts. Il appartient à l'École autrichienne, école de pensée libérale hétérodoxe qui rejette, entre autres, la mathématisation de l'économie et l'interventionnisme d'État. Spécialisé en économie monétaire et financière, il a notamment publié *L'éthique de la production de monnaie* (2010).

Nouveaux accords Erasmus+

La liste des destinations accessibles dans le cadre du programme européen d'échanges Erasmus+ s'est encore allongée. L'Université d'Angers vient de signer six nouveaux accords, qui s'ajoutent aux 213 existant précédemment. Dès cette année, des échanges sont possibles entre l'Istia, l'école d'ingénieurs, et l'université d'Upsal, en Suède. Les portes de l'Institut supérieur polytechnique de Viseu, au Portugal, et de l'université Tomas Bata à Zlín, en République tchèque, se sont ouvertes pour les étudiants de l'IUT inscrits en Génie biologique. Trois accords entreront en vigueur pour l'année universitaire 2015-2016. Ils ont été signés entre la Faculté de médecine et l'université Comenius à Bratislava (Slovaquie), entre l'Esthva et l'université de León (Espagne), et entre la Faculté de droit, d'économie et de gestion et l'université de Modène (Italie).



Des atomes crochus entre Lumomat et Kiev

Le nouveau master Lumomat (Lumière, molécules, matériaux) accueillera des étudiants ukrainiens, grâce à un accord de double-diplôme conclu entre l'UA et l'université de Kiev. Une coopération au niveau de la recherche devrait également débiter.

Depuis 2010, la Faculté des sciences de l'Université d'Angers et l'Université nationale Taras Shevchenko de Kiev sont liées par un accord de double-diplôme. Chaque année, deux étudiants ukrainiens viennent suivre à Angers, grâce à l'appui financier de la Région Pays de la Loire, la formation dispensée dans le cadre du master 2 de chimie et obtiennent deux diplômes : celui de leur établissement d'origine et celui de l'UA. « C'est l'occasion de recevoir des étudiants d'une grande qualité, issus de la plus prestigieuse des universités ukrainiennes », souligne le professeur Marc Sallé, responsable du laboratoire Moltech-Anjou et coordinateur de Lumomat, projet alliant les aspects recherche, formation et innovation (RFI) dans le domaine de l'électronique et de la photonique organiques.

L'accord de double-diplôme a été renouvelé le 25 février, au profit du nouveau master de chimie Lumomat. La première année est dispensée à Nantes, la seconde à Angers, en anglais (l'UA accueillera sa première promotion en septembre 2015). Unique en France, ce master ambitionne de former les futurs professionnels dans le domaine des technologies de rupture associées aux applications de l'électronique organique, filière émergente basée sur l'utilisation de molécules organiques (à base de carbone), quand l'électronique traditionnelle s'appuie sur le silicium. « Il y a une volonté très forte de la part de la Région et des différents partenaires du RFI d'internationaliser la démarche, rappelle Marc Sallé. Le double-diplôme s'inscrit dans ce cadre ».

Thèse en cotutelle

Le renouvellement de l'accord, paraphé côté ukrainien par Zoia Voitenko, professeure de chimie, a également été l'occasion d'envisager une intensification de la coopération dans le domaine de la recherche. Ainsi, dès la rentrée 2015, une première thèse en cotutelle, codirigée par des chercheurs de l'UA et de Kiev, pourrait débiter. « La plupart des molécules intégrées à l'électronique organique contiennent des hétéroatomes », le domaine de spécialité du laboratoire de Kiev. Des scientifiques qui, malgré le conflit qui secoue le pays, poursuivent avec détermination leur engagement en faveur du développement et du partage de la connaissance.

Sur l'agenda

Après trois éditions en Chine, le 4^e Colloque sino-européen du tourisme, coorganisé par l'Esthva et l'Université de Ningbo, aura lieu en Anjou du 1^{er} au 3 juillet 2015. Le thème : « Épistémologie et recherche en tourisme ».

Écoles d'été : l'offre s'étend

Pour la 6^e année consécutive, l'Université d'Angers organise des *Summer schools* au début de l'été, mêlant cours, conférences et ateliers sur la recherche médicale et scientifique, complétés par diverses animations culturelles. Cette année, six programmes sont proposés aux étudiants du monde entier. Outre la désormais traditionnelle « école d'été » consacrée à la recherche, mise en place dès 2010 par la Faculté de médecine, et celle centrée sur le cancer lancée en 2013, trois autres sessions entièrement dispensées en anglais font leur apparition. Sur des thématiques fortes de la recherche angevine : « Médecine mitochondriale », « Bioinformatique » et « Végétal ». Elles auront lieu du 29 juin au 10 juillet. Autre nouveauté : la Faculté de droit, d'économie et de gestion s'est associée à la Faculté de médecine et a imaginé, en partenariat avec l'Université de Bretagne occidentale, une école d'été pluridisciplinaire « Normes et santé », autour des questions éthiques. Assurée en langue française et ouverte aux professionnels, elle se tiendra du 29 juin au 4 juillet.

+ d'infos summerschools.univ-angers.fr

Les personnels, acteurs de réussite

Chaque année, ils sont près de 5 000 à pouvoir dire : « Je travaille pour l'Université d'Angers ». Aux 1 700 permanents, enseignants et personnels Biatss (bibliothécaires, ingénieurs, administratifs, techniciens, personnels sociaux et de santé), s'ajoutent quelque 3 000 vacataires et des dizaines d'étudiants recrutés pour des missions spécifiques. Un puzzle de 5 000 pièces au service de la formation et de la recherche.



■ Le chiffre

1705

Troisième employeur de Maine-et-Loire, derrière le CHU et la Ville d'Angers, l'UA fonctionne au quotidien grâce à 1 020 enseignants et 685 personnels Biatss (bibliothécaires, ingénieurs, administratifs, techniciens, personnels sociaux et de santé). Soit 1 enseignant pour 19 étudiants et 1 Biatss pour 28 étudiants, selon les chiffres du dernier bilan social.

Une mosaïque de métiers et de statuts

Des centaines de métiers, des milliers de profils et de parcours différents contribuent, ensemble, au premier plan ou en coulisses, à rendre possible l'Université d'Angers.

À l'UA, les missions premières de l'université sont incarnées par un millier d'enseignants et d'enseignantes (40%), qui consacrent tout ou partie de leur temps à la transmission et à la production de savoirs. Ils exercent leurs compétences sous une vingtaine de statuts différents, répartis schématiquement en trois grands corps. Celui des enseignants-chercheurs représente plus de la moitié des effectifs (professeur des universités, maître de conférences...). Les enseignants des disciplines médicales qui partagent leur agenda entre l'université et la pratique hospitalière pèsent pour près de 20%. Les enseignants du second degré (professeur agrégé, d'EPS...) complètent le panorama (30%). La diversité est également de mise chez les 685 personnels non-enseignants, regroupés sous l'acronyme Biatss (bibliothécaires, ingénieurs, administratifs, techniciens, personnels sociaux et de santé). De l'agent d'exécution au cadre, ils se répartissent en trois catégories (A, B et C) et quatre filières : administration de l'Éducation nationale et de l'Enseignement supérieur (Aenes) ; bibliothèques ; ingénieurs et personnels techniques de recherche et de formation (ITRF) ; personnels médicaux et sociaux. Certains (57%) exercent au plus près des étudiants et des laboratoires. Ils assurent les « fonctions soutien » (service scolarité, assistance à la recherche...). D'autres mettent en œuvre les « fonctions support », en veillant au fonctionnement global de cette petite ville de 20 000 étudiants qu'est l'UA (finances, patrimoine, logistique...).

La myriade de statuts - et d'acronymes qui vont avec - ne dit rien du quotidien des 1 700 permanents qui exercent une large gamme de métiers. Certains assez inattendus. Par souci d'économie et d'efficacité, l'UA emploie, par exemple, un verrier qui répare et fabrique sur mesure les verreries utilisées dans les laboratoires.

Par ailleurs, « depuis la loi sur l'autonomie des universités, des métiers traditionnellement rattachés au monde de l'entreprise ont fait leur apparition dans notre environnement », constate Christian Roblédo, vice-président du conseil d'administration de l'UA. L'établissement s'appuie aujourd'hui sur un contrôleur de gestion, une *community manager*, des commerciaux chargés de promouvoir la formation continue... L'UA investit également dans l'humain et la matière grise pour défendre ses projets. Des ingénieurs-pédagogues ont été recrutés pour accompagner le développement des nouvelles technologies, d'autres pour travailler sur la refonte de la première année des études de santé, le projet Pluripass.

En mouvement

L'université est en perpétuel mouvement. Ses personnels aussi. La Direction des ressources humaines veille, dans le respect de la confidentialité, sur 1 700 carrières, 1 700 histoires professionnelles (concours, avancements, mutations...) et personnelles (maternités, maladies...). « Anticiper les

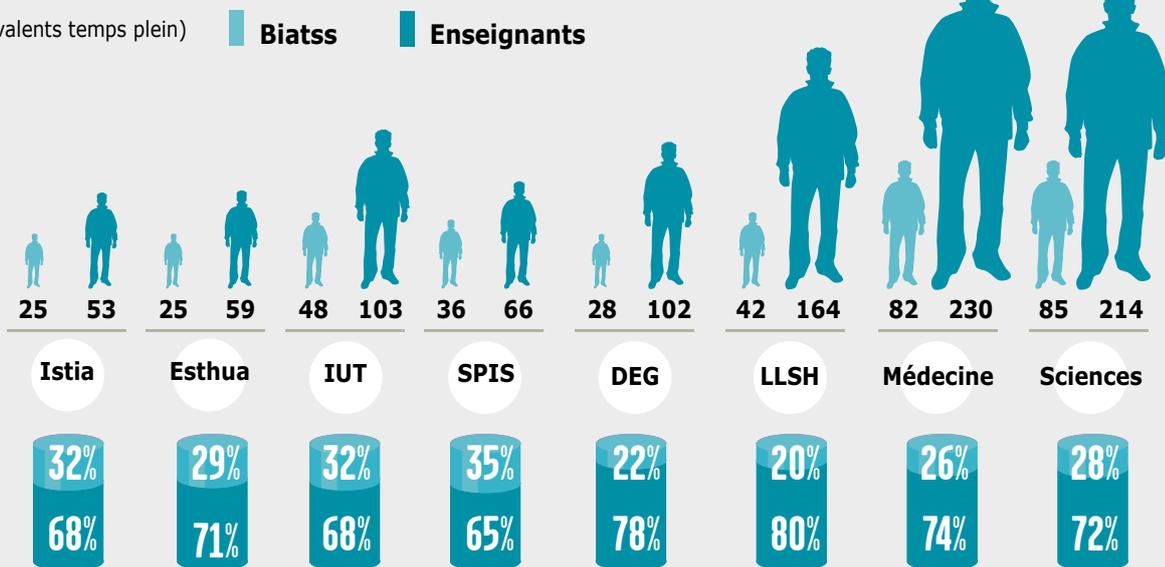
futurs besoins de l'UA, pour pouvoir accompagner l'évolution des compétences est une des missions de la DRH », souligne Olivier Tacheau, le directeur général des services.

La mosaïque UA n'est pas figée. « Depuis 2014, 48 postes ont été créés, souligne le président Jean-Paul Saint-André. En 2015, cette tendance sera poursuivie avec 14 "postes Sauvadet" supplémentaires, 12 postes d'enseignants-chercheurs, et 2 Biatss. Ces créations de postes de fonctionnaires et l'augmentation des moyens en faveur de la formation des personnels sont un effort sans précédent pour réduire la sous-dotation historique de notre université dont le plafond d'emploi passera en 2015 à 1 750 équivalents temps plein, contre 1 662 en 2014. Cette campagne d'emploi sera complétée par une accélération du processus de CDIisation. À partir du 1^{er} janvier 2016, une centaine de collègues en contrat à durée déterminée se verront proposer un contrat à durée indéterminée, un à trois ans plus tôt que ne le prévoyait le cadre dérogatoire de la gestion des personnels contractuels administratifs et techniques voté en 2009 ».

Ces dispositions viennent compléter les mesures déjà prises en matière de politique sociale depuis 2012 (budget de la formation en hausse, rattrapage du niveau des primes...). « Elles seront accompagnées en 2015, poursuit Christian Roblédo, d'une attention particulière et d'actions spécifiques pour améliorer la qualité de vie au travail, avec l'appui du CHSCT nouvellement élu ».

Répartition Biatss / Enseignants dans les composantes

(en équivalents temps plein)



Biatss : Bibliothécaires, ingénieurs, administratifs, techniciens, personnels sociaux et de santé

SPIS : Sciences pharmaceutiques et ingénierie de la santé

DEG : Droit, économie et gestion

LLSH : Lettres, langues et sciences humaines

Source : Bilan social 2013. Chiffres au 31/12/2013.



Au carrefour de plusieurs disciplines, Cyril Fleurant développe des outils d'aide à la décision.

Cyril Fleurant, professeur multicartes

Enseignant-chercheur en géographie physique, Cyril Fleurant est aussi le nouveau chargé de mission pour la liaison lycées/université.

Devant l'air perdu de son interlocuteur, Cyril Fleurant reformule ses explications, avance des exemples. L'art du pédagogue. « Je suis très intéressé par la pédagogie, trouver des façons de faire passer des messages » sur des notions parfois complexes. La géographie physique, discipline de Cyril Fleurant, n'en manque pas. Sa spécialité : la modélisation mathématique et informatique des processus naturels liés à l'eau (ruissellement-érosion, écoulements de surface ou souterrains, relations pluie-débit). « Par exemple, on étudie comment les changements globaux, qu'ils soient climatiques ou environnementaux, ont un effet sur les dynamiques des flux de surfaces et des interfaces continentales », zones de contact entre deux espaces.

Depuis 1 an, celui qui « applique les maths à la géographie » supervise un doctorant qui cherche à appréhender l'impact du changement climatique sur les risques hydrologiques d'un grand bassin versant du sud-ouest de Madagascar (inondations notamment). Encadrer des thèses fait partie de ses attributions, comme tous ceux qui ont obtenu l'Habilitation à diriger les recherches (HDR), la plus haute qualification universitaire.

Connaissance titanesque

Pour en arriver là, Cyril Fleurant, 44 ans, a soutenu une thèse en 2000 à l'École nationale supérieure des mines de Paris, avant d'être rapidement recruté comme maître de conférences, dès 2001, à Agrocampus Ouest. Après son HDR en 2009, il est nommé professeur des universités et intègre l'UA en 2012.

Rattaché à l'unité mixte de recherche LETG-Leesa (Laboratoire d'études environnementales des systèmes anthropisés), Cyril Fleurant collabore en parallèle, depuis 2008, avec le Laboratoire de planétologie et géodynamique de Nantes. « Nous travaillons sur la comparaison de certaines formes géologiques, des lacs par exemple, que l'on retrouve à la fois sur Terre et sur Titan, un satellite de Saturne ». Ces travaux ont fait l'objet de plusieurs conférences et publications dans des revues

scientifiques. La diffusion des connaissances est une autre des missions du chercheur. Et la base du métier d'enseignant dans le supérieur.

En tant qu'enseignant-chercheur, Cyril Fleurant doit assurer 192 heures de cours, « 230 dans les faits, avec les heures complémentaires ». Il enseigne sur ses domaines de compétences (géographie physique, statistiques et cartographie, analyse spatiale des données, modélisation hydrologique et géomorphologique) en première année d'histoire, en licence et master de géographie, et, à la Faculté des sciences, en master Zones humides. Sans parler des interventions qu'ils effectuent ponctuellement à l'étranger dans le cadre de programmes d'échanges.

Une autre image de l'université

Recherche, enseignement. Depuis septembre, Cyril Fleurant est aussi chargé de mission Liaison lycées/université. À ce titre, il coordonne les dispositifs déployés par l'UA à destination des potentiels futurs étudiants : le groupe d'ambassadeurs référents qui interviennent auprès des lycées, les demi-journées d'accueil des lycéens, l'opération M'essayer, c'est m'adopter, la journée portes ouvertes... Des temps de découverte et d'information qui doivent donner aux jeunes toutes les clés pour bien choisir leur orientation, toutes les chances de réussir. « Aujourd'hui, l'université traîne une image qui n'est plus d'actualité, regrette-t-il. Très peu de gens savent que les étudiants de 1^{re} année sont accompagnés, que chacun d'eux est suivi par un enseignant-chercheur référent... Nous ne sommes plus dans l'université d'il y a 30 ans ». Le message est passé. ■

Les effectifs par sexe

Les femmes représentent près de 70% des personnels Biatss, et 40% de l'effectif des enseignants-chercheurs.



822
HOMMES



883
FEMMES

43 ans

C'est l'âge moyen des personnels de l'UA. Il est un peu plus élevé chez les enseignants (43,3 ans contre 42,7 chez les personnels Biatss). Toutes professions confondues, titulaires et contractuels ont en moyenne déjà passé 9,6 années au service de l'établissement.



Dr Jousset, de la théorie à la pratique

Enseignante à la Faculté de médecine, Nathalie Jousset exerce également au quotidien au sein du service de médecine légale du CHU d'Angers.

Thèse, antithèse, synthèse. La Tourangelle Nathalie Jousset découvre réellement la médecine légale lors de son internat à Angers. En parallèle de sa thèse, elle décide de suivre une formation complémentaire dans cette discipline « *qui n'est pas une spécialité à part entière, précise celle qui est diplômée en santé publique et médecine sociale. Tous les légistes ont une autre compétence* ».

Dynamique et sportive, Nathalie Jousset, 43 ans, est l'antithèse du cliché du légiste blafard ou excentrique diffusé par la TV. Oui, elle pratique des autopsies, sur demande de la justice, une cinquantaine par an. Oui, elle peut se rendre, jour et nuit, sur les lieux de la découverte d'un corps. À elle de déterminer l'heure approximative du décès, de noter s'il y a des éléments suspects.

Mais Nathalie Jousset côtoie surtout les vivants. Les victimes d'abord, qu'elle examine au CHU d'Angers, au sein du service de médecine légale, en pédiatrie ou en gynécologie, mais également à Cholet ou Saumur. « *Ce sont des adultes ou des enfants, victimes d'agressions, parfois de nature sexuelle, ou de blessures involontaires, dans le cadre d'accident de la route par exemple. Dès lors qu'une action judiciaire est engagée, on les reçoit en consultation, afin d'établir les constatations médico-légales utiles au magistrat pour qu'il puisse se faire une idée de la gravité des lésions, et déterminer le tribunal compétent. C'est une médecine de constat, pas de soin qu'on délègue à nos collègues* ».

Un pont entre médecine et droit

Nathalie Jousset n'aime pas la routine. Ça tombe bien. « *Il n'y a pas deux jours qui se ressemblent. Vous pouvez être en consultation, faire une expertise dans le cadre d'une procédure civile, prendre part à une reconstitution judiciaire le lendemain, apporter des conseils juridiques à des confrères qui vous appellent, ou donner un avis à des magistrats sur des questions médicales* ».

Synthèse : « *On est la passerelle entre la médecine et le droit* ».

Ce lien entre les deux disciplines, Nathalie Jousset l'incarne aussi dans l'autre moitié de son emploi du temps : celui d'enseignante et chercheuse. Maîtresse de conférences des universités, elle assure 120 heures de cours, à la Faculté de médecine principalement, mais également auprès d'internes, de médecins en activité, ou... à la Faculté de droit. « *On a un côté transversal qui intéresse beaucoup de gens* ». Le succès de la Journée de droit médical, organisée chaque année par le service de médecine légale du CHU et le centre de recherche juridique Jean Bodin, est un exemple de cet intérêt. En octobre, la 7^e édition, dans laquelle Nathalie Jousset s'est particulièrement impliquée, a enregistré une forte affluence. Le thème : la fin de vie, avec l'éclairage de Jean Leonetti.

Côté recherche, « *je m'intéresse principalement à la responsabilité médicale et à la législation du prélèvement d'organes* ». Après avoir obtenu un master 2 recherche en 2005, Nathalie Jousset a entamé une thèse de droit sur la problématique de l'indemnisation des infections nosocomiales. Faute de temps, elle a dû la mettre entre parenthèses. ■

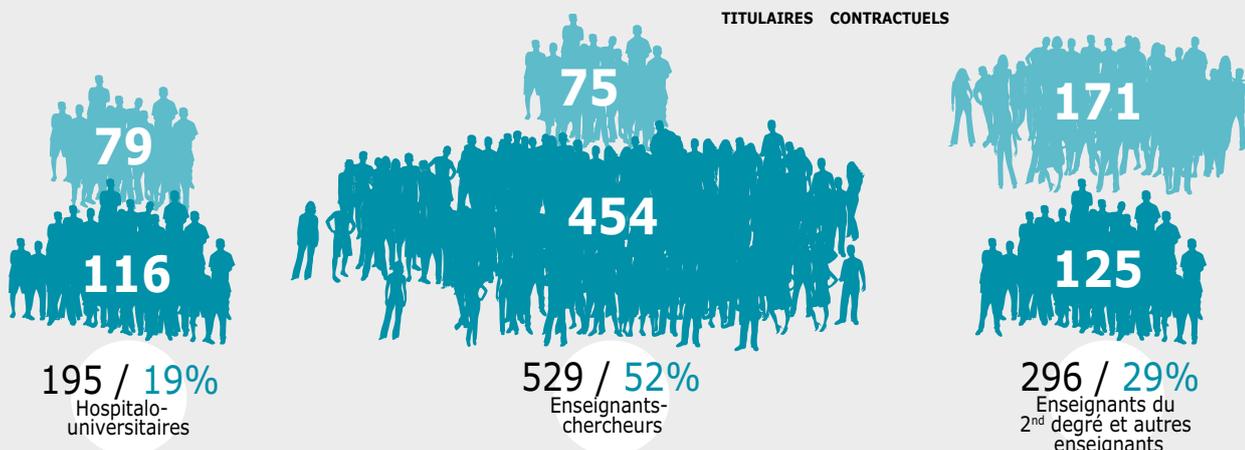
L'info en +

En partenariat avec l'Université de Bretagne occidentale, la Faculté de médecine et la Faculté de droit, d'économie et de gestion organisent à Angers une première école d'été « Normes et santé », du 29 juin au 4 juillet (lire aussi en page 8). Les deux composantes de l'UA collaborent également sur la construction de Pluripass, le nouveau parcours d'accès aux études de santé qui entrera en vigueur à la rentrée 2015.

1020 enseignants



TITULAIRES CONTRACTUELS



Qui sont les titulaires ? Maîtres de conférence (47,1%), professeurs des universités (18,3%), professeurs des universités-praticien hospitalier (11,7%), professeurs agrégés (10,8%)...

Qui sont les contractuels ? Attachés temporaires d'enseignement et de recherche, chefs de clinique, moniteurs, lecteurs, maîtres de langues, doctorants contractuels, professeurs associés, post-doctorants...

Source : Bilan social 2013.



Patrice Kahn enseigne depuis 15 ans à l'Istia, en parallèle à son activité de conseils.

Patrice Kahn, un expert au service de l'Istia

Tous les enseignants n'ont pas un cursus universitaire classique. La preuve avec Patrice Kahn, chef d'entreprise et l'un des six professeurs associés de l'Istia, l'école d'ingénieurs de l'UA.

Ingénieur électronicien de formation, Patrice Kahn débute sa carrière dans l'aéronautique. Recruté chez Dassault Aviation, il est amené à se spécialiser dans le champ naissant de la sûreté de fonctionnement au début des années 1980. Objectif : s'assurer de la fiabilité constante des systèmes d'information et « éviter toute défaillance catastrophique », résume-t-il.

Devenu consultant, Patrice Kahn fonde une première entreprise en 2000, puis KSDF-Conseil en 2006. Implantée à Paris, la société réalise aujourd'hui un chiffre d'affaires annuel de 250 000 euros grâce à ses missions d'expertise et de formation, auprès de groupes comme EDF (60 % du CA), d'équipementiers automobiles ou ferroviaires, « des métiers où l'informatique embarquée et sa fiabilité sont importants ».

« Un regard professionnel »

Depuis 15 ans, Patrice Kahn met son expertise au service de l'Istia, comme vacataire d'abord, puis, à partir de 2006, sous le statut de Professeur associé à service temporaire (Past). Dans un emploi du temps chargé, le Parisien de 56 ans consacre 120 heures par an à l'enseignement et au suivi des stages, et collabore aux travaux de recherche du Laboratoire angevin de recherche en ingénierie des systèmes (Laris). « Ça permet d'apporter un regard professionnel ».

En cours, Patrice Kahn intervient sur ses spécialités : la qualité logicielle en 2^e année du cycle d'ingénieur, la sûreté de fonctionnement et « les référentiels métiers » - comprenez les normes et réglementations - en 3^e année. « Les normes de sécurité fonctionnelle évoluent très vite. Je fais beaucoup de formations sur ce thème auprès de mes clients ». Des clients chez qui il retrouve nombre de ses anciens étudiants. « Avec son option Sûreté de fonctionnement, l'Istia a vraiment une compétence reconnue dans le monde industriel. C'est l'une des rares écoles françaises spécialisées dans ce domaine, avec une forte employabilité ». Parole d'expert. ■

L'info en +

Les professeurs associés (Past) ne sont pas les seuls professionnels à intervenir à l'UA. Quelque 3 000 vacataires assurent de 3 à 187 heures d'enseignement par an sur leur domaine de spécialisation.

Alexandre Pietrini, capitaine d'équipe

Depuis septembre 2014, Alexandre Pietrini dirige le Service universitaire des activités physiques et sportives (Suaps).

Une veste de costume et des baskets rouges. La tenue d'Alexandre Pietrini révèle sa double vocation. « Je dois pouvoir rapidement passer d'une salle de réunion à une salle de sport », justifie le professeur d'EPS, directeur du Suaps. « C'est aussi ce qui m'a décidé à postuler à l'université : avoir d'autres missions que l'enseignement ».

Arrivé à l'UA en 2010, après 12 ans passés à enseigner dans des collèges et un lycée, le Baulois aux origines corses, qui a obtenu son Capes en 1998, assure, comme ses cinq collègues titulaires, une moyenne de 16 à 17 h de cours hebdomadaires : musculation, badminton, basket, foot gaélique. « À l'origine, je suis un sportif polyvalent, qui n'a jamais exercé à haut-niveau, un touche-à-tout comme beaucoup de professeurs d'EPS », constate l'ex-joueur de rugby, classé au tennis et au golf, ancien président du club de basket de Saint-Léonard.

5 000 sportifs

Ce soir, c'est musculation, l'activité n°1 du Suaps avec près de 900 des 5 000 inscrits. Une vingtaine d'étudiants et personnels de l'UA investissent la salle. Les habitués s'installent rapidement pour soulever de la fonte. Alexandre Pietrini prend en charge un groupe de huit garçons qui ont opté pour le format UEL (Unité d'enseignement libre), et seront donc évalués.

L'enseignant s'adapte au niveau de chacun, donne les premières consignes, s'interrompt pour signer les documents apportés par la responsable administrative du Suaps. Puis reprend. Cette fois, c'est parti. « Quand je rentre dans le cours, je suis dans une bulle qui me fait oublier le reste ».

Le reste, c'est la veste qu'Alexandre Pietrini, 40 ans, a endossé à la rentrée. Nommé pour 4 ans par le président de l'UA, il s'est vu confier les clés de 5 000 m² d'installations sportives, un budget de 255 000 euros, une équipe de 10 permanents, et 60 vacataires qui assurent, quelques heures par semaine, l'animation des 49 disciplines proposées par le Suaps. « La gestion du service, je l'imagine un peu comme celle d'un capitaine d'équipe, un porte-voix... On ne se refait pas : je viens du sport collectif ».

Entre ses cours, « un nombre impressionnant de réunions », les sollicitations sur des projets d'étudiants ou de partenaires locaux, Alexandre Pietrini avoue ne pas s'ennuyer. « Il y a plein de découvertes, d'imprévus ». La glorieuse incertitude du sport. ■



Alexandre Pietrini conjugue enseignement et direction du Suaps.

Les personnels, acteurs de réussite

Retour aux sources pour Julien
Richardeau, lui-même formé
sur les ordinateurs de l'IUT.



Julien Richardeau,
l'aide à l'enseignement 2.0

Gestionnaire du parc informatique, Julien Richardeau assiste enseignants et étudiants du département Génie électrique et informatique industrielle (GEII) de l'IUT.

C'était l'époque des premières. Milieu des années 1980, premier ordinateur personnel pour Apple, lancement du système d'exploitation Microsoft Windows... Et premiers biberons pour Julien Richardeau. Le Sarthois, aujourd'hui âgé de 30 ans, a grandi dans ce nouvel environnement, numérique. Après un bac scientifique, il s'inscrit à l'IUT, à Angers, et obtient en 2005 un Diplôme universitaire de technologie (DUT) en Génie électrique et informatique industrielle. Premier contrat. Il travaille durant 4 ans à quelques pas du campus Belle-Beille, pour le fabricant de PC Packard Bell, jusqu'à son rachat par le taiwanais Acer. Début 2010, Julien Richardeau postule à une offre d'emploi de l'IUT. « *J'en avais un bon souvenir* ». Recruté, il est titularisé 8 mois plus tard.

Responsable des techniciens du département GEII, Julien Richardeau veille sur un parc de 200 ordinateurs, quasiment un par étudiant. Des postes qu'il doit installer, réparer parfois, et surtout préparer pour les activités pédagogiques. « *Pour les quatre grandes disciplines du département, l'informatique industrielle, le génie électrique, l'automatisme et les réseaux, il y a besoin de logiciels spécifiques. Et pas des petits. Avec toute une gamme à chaque fois. Par exemple, chaque fabricant d'automates industriels développe ses propres programmes. Donc, ça fait beaucoup de logiciels, que je dois ensuite configurer pour répondre aux attentes des enseignants* ».

Pour préparer les séances de travaux pratiques (TP), Julien Richardeau est en contact constant avec la vingtaine d'enseignants du département. « *On discute de leurs besoins, de la meilleure solution pour eux et pour l'étudiant* », résume celui qui assure une semaine par an, sur ses congés, une partie des cours de la licence professionnelle Réseaux et télécommunications. « *Sur la téléphonie sur IP. Je suis impliqué au quotidien dans la pédagogie, donc c'est venu assez naturellement* ».

Veille technologique

Dans un secteur en constante évolution, Julien Richardeau assure une veille technologique soutenue. « *On ne peut pas garder les mêmes TP pendant 10 ans. Il faut être à la pointe de tout ce qui se fait de nouveau. Ça me va bien* », avoue le féru de nouvelles technologies. C'est d'ailleurs à lui que revient le privilège de tester le matériel, comme la première imprimante 3D livrée à l'IUT l'été dernier.

Julien Richardeau travaille aussi au contact direct des étudiants, en les épaulant sur leurs TP ou projets tuteurés (appui technique et commande de composants). Il s'est engagé auprès du club robotique, et a assisté l'équipe sacrée championne de France et d'Europe en 2013. Il se réjouit de l'arrivée des deux robots Nao tout juste acquis par l'IUT, que les étudiants vont pouvoir programmer et reprogrammer. Deux robots humanoïdes, symboles d'une nouvelle ère. ■

685 personnels Biatsss



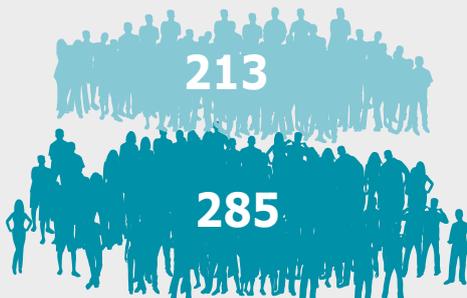
TITULAIRES CONTRACTUELS



123 / 18%
AENES



45 / 6%
Bibliothèques



498 / 73%
ITRF



19 / 3%
Médicaux et sociaux

Biatsss : bibliothécaires, ingénieurs, administratifs, techniciens sociaux et de santé
AENES : Administration de l'Éducation nationale et de l'Enseignement supérieur

ITRF : Ingénieurs et personnels techniques de recherche et de formation
Source : Bilan social 2013.

Céline Rousseau, facilitatrice de recherches

Ingénieure d'études, Céline Rousseau est la responsable technique de Phenoplant, un service d'imagerie de la SFR Quasav qui permet d'accélérer les recherches sur les plantes.

Angers est en pointe dans la recherche sur le végétal. L'amélioration des connaissances supposent des mesures précises. Par exemple : sur quelle partie de la plante frappe tel ou tel agent pathogène ? Quelle est l'étendue des dégradations, leur degré d'intensité ?

Depuis 2014, l'offre Phenoplant développée par le plateau technique Phenotic, dans le cadre de la Structure fédérative de recherche Quasav (Qualité et santé du végétal), permet de répondre à ces questions. Une dizaine de machines, dont certaines avoisinent les 100 000 euros, sont capables de produire des images de la morphologie d'une plante ou de l'une de ses sections, à des fins de sélection horticole, ou bien de mesurer leur réaction à un stress. Phenoplant propose, aussi et surtout, une méthode d'analyse automatisée de ces images, nombreuses et complexes.

Informatique

En 2010, après un master Écologie-environnement à l'Université d'Angers, Céline Rousseau entame une thèse dans l'une des équipes de l'Institut de recherche en horticulture et semences (IRHS), sur les protéines secrétées par des bactéries qui s'attaquent aux plantes. « *Je me suis retrouvée confrontée à une montagne d'images. Je ne pouvais pas les traiter une par une. Je me suis dit qu'il fallait automatiser* ». Céline Rousseau se lance dans la programmation informatique. Elle développe une méthode qui fera l'objet d'une publication scientifique.

Son savoir-faire a été remarqué. Après avoir soutenu sa thèse, Céline Rousseau intègre en 2013 le programme Phenoplant qui se met alors en place. Elle est embauchée comme ingénieure d'études, grâce à un financement de l'UA.

Son rôle ? Accueillir et accompagner les chercheurs ou partenaires privés qui souhaitent louer les services et outils d'imagerie. Améliorer l'ergonomie de ces machines peu à peu regroupées au sein des Installations mutualisées expérimentales, les nouvelles serres bâties sur le Campus du végétal. Et surtout : « *Trouver de nouvelles techniques d'imagerie et développer d'autres algorithmes d'analyse* », pour rendre encore plus efficace la recherche.

D'ores et déjà, un pas a été franchi. Depuis la fin de l'année 2014, le site www.phenoplant.org est en ligne. Basée sur les travaux de Céline Rousseau, une application gratuite permet à tout chercheur de traiter de grands volumes d'images. ■

Céline Rousseau, 27 ans, a développé un algorithme qui permet de traiter un grand volume d'images.



Annabelle Saintobert, une carrière atypique, marquée par le goût des mathématiques.

Annabelle Saintobert, la pédagogie du chiffre

Au sein de la Direction des affaires financières, Annabelle Saintobert est responsable du service Pilotage budgétaire.

Elle garde une calculatrice à portée de main. « *J'ai beaucoup d'amour pour les chiffres* », confesse celle qui a débuté sa carrière en enseignant la physique dans le second degré, a dirigé des écoles primaires en région parisienne, avant de se spécialiser dans les finances publiques au sein de l'Inspection académique de Maine-et-Loire. Après un crochet par la Direction départementale de la cohésion sociale, Annabelle Saintobert, Attachée d'administration de l'État, a intégré l'UA en 2012. À 45 ans, elle est aujourd'hui adjointe au directeur des affaires financières, responsable du service Pilotage budgétaire.

Sur les trois écrans posés sur son bureau, les chiffres défilent. Son service est chargé de préparer le budget de l'UA, de ses composantes, de ses laboratoires et services centraux. En 2015, le total devrait dépasser les 152 millions d'euros, selon le prévisionnel adopté en décembre 2014 : 113 millions pour les salaires des personnels, 34 pour les dépenses de fonctionnement, près de 5 millions d'investissements. Voilà pour les grandes lignes.

Mais Annabelle Saintobert s'attache aux petites lignes qui, mises bout à bout, permettent de construire une vision globale, de savoir où l'on va. Son service a un rôle stratégique, « *un rôle de conseil* » auprès des élus de l'UA et directeurs de composantes à l'heure de la définition de leur politique budgétaire. « *Le pilotage, c'est beaucoup de projection, d'anticipation* ».

L'équipe de trois personnes assure également une veille, un suivi de la bonne exécution des budgets votés. « *On fournit un reporting au moins trois fois par an* », une photographie au temps T des recettes et des dépenses enregistrées, mises en parallèle des prévisions.

Faire parler les chiffres

La qualité de l'information repose sur la fiabilité des renseignements. « *C'est pour cela qu'on a créé nos propres outils informatiques* », capables d'extraire les données pertinentes du logiciel comptable Sifac déployé dans les universités.

Faire parler les chiffres n'est pas la seule aptitude de l'ancienne professeure des écoles. Dans la liste, figure aussi « *la pédagogie* ». Pédagogie envers les décideurs qu'elle conseille. Pédagogie envers les personnels. « *Depuis 2013, nous avons mis en place tout un volet de formations, avec à chaque fois des modules théorique et pratique, à destination des agents en charge des questions budgétaires dans les composantes et des responsables administratifs* ». Ceux qui sont au plus près de la naissance des chiffres. ■



Valérie Isnard répond à de nombreuses questions dans son bureau à l'Esthua.

Valérie Isnard, dans les petits papiers des étudiants

Référente scolarité à l'Esthua, Valérie Isnard veille sur la partie administrative des dossiers d'étudiants.

Les étudiants les appellent respectueusement « les dames de la scolarité ». Un raccourci. À l'Esthua, ils sont trois : un homme, deux femmes. Leur mission : gérer la partie administrative des recrutements et inscriptions d'étudiants, « et tout ce qui concerne leur vie universitaire, sauf les examens puisqu'il y a un service dédié », résume l'expérimentée Valérie Isnard, 45 ans, dont 25 au service de l'Université d'Angers.

En 1990, après un bac et une première expérience en entreprise, la Bretonne est recrutée comme secrétaire contractuelle au Service technique immobilier. Elle passe avec succès le concours de secrétaire d'administration scolaire et universitaire en 1999 et intègre, l'année suivante, le service scolarité de l'Esthua, alors située place Imbach. « Il y avait 900 étudiants contre près de 3 000 aujourd'hui, dont 1 400 sur Angers ».

Dans ses nouvelles fonctions, exercées en relations étroites avec la Direction des enseignements et de la vie étudiante, Valérie Isnard se retrouve en contact permanent avec les enseignants et les étudiants. Une découverte appréciée. « On travaille beaucoup avec les enseignants de janvier à mai-juin, explique celle qui est plus spécifiquement chargée des 3^{es} années des licences et des masters. Beaucoup de formations de l'Esthua sont ouvertes sur sélection. Donc, en amont, on met à jour le dossier de candidature pour qu'il soit en adéquation avec chaque formation, on suit les recrutements, on gère les convocations aux entretiens, les réponses... »

« Beaucoup de mails »

L'approche de l'été correspond à une hausse de l'activité. « On reçoit beaucoup de mails, de coups de téléphone ». En plus de l'accueil de 200 néo-bacheliers en juillet, le service « prépare la rentrée », période durant laquelle seront finalisées les inscriptions des autres étudiants. Le bureau du 2^e étage est alors le théâtre d'un permanent va-et-vient. « Tous viennent chercher ici leur carte d'étudiant. D'autres ont un souci avec leurs bourses. Comme nous avons un contact privilégié avec le Crous, c'est généralement vite réglé. On reçoit aussi ceux qui ne savent pas trop à qui s'adresser.

Avant, il y avait aussi tous ceux qui venaient récupérer leur certificat de scolarité. Mais maintenant, il y a une application sur Internet ».

Si le papier est encore bien présent dans le service, « on essaie de s'améliorer sans arrêt, en simplifiant les démarches. Par exemple, on expérimente cette année un dossier de candidature en ligne pour six de nos formations ». En cas de difficultés avec le formulaire, Valérie Isnard est toujours prête à répondre aux questions. Celles des étudiants de préférence, et non de leurs parents. Par souci pédagogique : « Savoir remplir un dossier, ça fait aussi partie de l'apprentissage de l'autonomie ».

Plus de 7 000 heures de formation

La formation des personnels n'est pas une vaine expression à l'Université d'Angers. Elle a prévu d'y consacrer 155 000 euros en 2015, soit 15 000 de plus que l'an passé.

Chaque début d'année, la Direction de la prévention et du développement humain publie un catalogue de formations ouvertes aux enseignants-chercheurs et personnels Biatts, principalement assurées par des acteurs internes. La dernière édition comprend 70 offres : e-pédagogie, techniques de communication, logiciels métiers, cours d'anglais... Pour ce cru 2015, dans le prolongement de la réflexion engagée sur les approches managériales et de la conférence sur le co-développement donnée par Anne Hoffner en octobre 2014, l'accent a été mis sur le management et la qualité de vie au travail. Parmi les autres nouveautés : un pack de formations à destination des agents techniques (sur le chauffage, l'électricité...).

À côté de cette offre interne, les personnels de l'UA ont la possibilité de suivre, après accord de leur supérieur et examen par la commission compétente, des formations dispensées par des organismes publics extérieurs (Éducation nationale, Institut régional de l'administration...). Ils peuvent aussi, comme les autres salariés, mettre à profit différents dispositifs de formation tout au long de la vie (bilan de compétences, validation des acquis de l'expérience...).

Plus originale : l'opération « Partir en éclaireur », récemment opérationnelle à l'UA, permet à ceux qui le souhaitent d'incorporer, pour une semaine au maximum, toute autre université du territoire français ou établissement public, afin de s'inspirer de ce qui se fait ailleurs.



Le télétravail bientôt testé

Sensible aux évolutions récentes et à la dimension qualitative de l'emploi, l'UA compte expérimenter le télétravail à compter de septembre 2015. « Sur la base du volontariat et en accord avec leur hiérarchie, les personnels pourront remplir leurs missions depuis leur domicile, à raison d'une à deux journées par semaine », explique Nathalie Delacour, directrice des ressources humaines, qui anime un groupe de travail autour de cette démarche innovante. Limitée dans un premier temps à un petit nombre de services, la phase de test donnera lieu à une évaluation. Si les indicateurs sont positifs, le dispositif pourrait être généralisé à l'ensemble de l'UA au cours de l'année 2016. ■

Peter Bliss, le couteau suisse

Bricoleur polyvalent, Peter Bliss est en charge de la maintenance des bâtiments de la Faculté de pharmacie.

Peter Bliss a mis deux mois à se repérer totalement. Aujourd'hui, il connaît les moindres recoins de l'UFR Sciences pharmaceutiques et ingénierie de la santé, y compris dans les parties fermées au public. L'agent de logistique et de maintenance veille sur plus de 10 000 m² de locaux, répartis dans six bâtiments boulevard Daviers, sans compter les 1700 m² de laboratoires de l'immeuble IBT, rue André-Bocquel. Au centre de cet ensemble immobilier hétéroclite, figure un morceau de l'histoire de la ville d'Angers : le bâtiment Denis-Papin, siège initial de l'école de médecine et de pharmacie. Il fête cette année ses 150 ans. Un vieux monsieur dont prend soin quotidiennement Peter Bliss. « Je l'aime bien. C'est un bâtiment qui a une âme », confie le référent technique, moins clément avec les constructions récentes, à la santé plus fragile.

Carreau cassé, problème électrique, fuite d'eau... chaque semaine amène son lot d'urgences. « Aucune journée ne se ressemble », se réjouit le Saumurois de 35 ans qui pratique aussi, en concertation avec la responsable administrative de l'UFR et la Direction du patrimoine immobilier, des interventions préventives : « Là, je suis en train de rénover un amphi, de le re-toiler et de le repeindre. Le plus compliqué, c'est de trouver des créneaux entre les cours ».

Touche-à-tout

« Bricoleur » depuis toujours, Peter Bliss est entré dans le métier sur le tard. Le maître des lieux a d'abord été maître d'hôtel. Dix ans dans la restauration avant de s'orienter vers la rénovation. Avec son frère, il fonde une entreprise de couverture-zinguerie, puis postule en 2008 à l'Université d'Angers. Quatre ans plus tard, il obtient le concours d'adjoint technique principal et est titularisé sur son poste.

Peter Bliss travaille seul. Pour le moment. Un projet de rapprochement est à l'étude avec ses homologues de la Faculté de médecine. « On se donne déjà des coups de main ponctuels ». Idem avec Laurent Daburon qui entretient le jardin botanique riche de 2 000 espèces végétales, véritable outil pédagogique pour les étudiants de pharmacie.

Multifonctions, Peter Bliss a tout du couteau suisse. À un détail : son père est anglais. ■

L'action sociale en chiffres

47 205 : c'est la somme en euros que l'UA a engagé en 2013 au titre de l'action sociale. Sur conditions, les personnels peuvent bénéficier, en parallèle des dispositifs nationaux (pour le transport, par exemple), d'une prise en charge partielle de frais liés à la famille (garde des jeunes enfants, séjours linguistiques, études supérieures...), au handicap et à la maladie (aide aux parents d'enfants handicapés ou malades), à la restauration (repas au RU), aux vacances (séjours en centres aérés, en colonies, en gîtes). Une aide est également prévue en cas de décès du conjoint.

En 2013, un quart du budget de l'action sociale (**12 475 euros**) a été consommé par des aides exceptionnelles et prêts à court terme sans intérêts, accordés à des foyers traversant des difficultés financières passagères (dans la limite de 1 000 euros par agent et par an).

Pour ce type de situations, et plus généralement pour les problèmes d'ordre personnel, familial ou de santé, une assistante sociale, tenue au secret professionnel, se tient à disposition des salariés de l'UA, enseignants et administratifs, titulaires ou contractuels. ■

L'info en +

Une augmentation de 10 % des aides aux études supérieures et aux parents isolés est inscrite au budget 2015 de l'action sociale, ainsi qu'une aide à l'obtention du permis de conduire.



L'UA s'est engagée dans une politique volontariste de recrutement et d'accueil de personnels en situation de handicap. Titulaires et contractuels peuvent dans ce cas bénéficier d'un suivi médical particulier, d'un aménagement de leur poste de travail, de leurs horaires...



Quand les personnels entrent en scène

La Direction de la culture et des initiatives (DCI) multiplie les propositions à l'intention des personnels de l'UA. Objectif : favoriser leur épanouissement et encourager les pratiques artistiques.

Le jour, ils sont mécanicien, secrétaire, enseignant ou juriste. Chaque mercredi, le soir venu, ils quittent leurs habits professionnels et endossent ceux de comédien. Durant 1h30, à la Passerelle, ils sont onze à participer au premier atelier théâtre mis en place par l'UA.

Le tutoiement est de rigueur dans le groupe confié à une professionnelle de la compagnie Piment, langue d'oiseau, la comédienne Christine Lhôte. On parle de tout - « *sauf de boulot* » - mais de théâtre surtout. Certains ont déjà pratiqué dans des troupes amateurs. D'autres découvrent. Anthony, enseignant en microbiologie à la Faculté

de sciences, a vu l'occasion de joindre l'utile à l'agréable : « *J'ai pris mes fonctions à Angers en septembre. M'inscrire me permettait de rencontrer des gens et de refaire du théâtre* ». « *C'est une bonne initiative*, confirme Alban, technicien à l'IUT. *Et en plus, c'est gratuit* ».

Les répétitions ont débuté en octobre. Après un premier temps consacré aux généralités (respiration, regard, déplacements sur scène...), le groupe s'est mis à travailler un texte de Jean-Claude Grumberg, intitulé *45 ça va*, recueil de 45 saynètes humoristiques qui débute par cette question : *ça va ?* « *On n'arrête pas de la poser au quotidien, mais on n'écoute pas forcément la réponse*, remarque Christine Lhôte. *D'où des situations cocasses* ».

Quatorze duos ont été retenus. « *Le but, c'est d'avoir un support pour travailler le théâtre, poursuit l'ex-animatrice radio devenue comédienne. Avec une finalité : le rendre au public* ». Une première restitution d'une vingtaine de mi-

nutes a été programmée dans le cadre du Festival de la création universitaire, le 1^{er} avril. Une représentation, plus complète, sera donnée fin juin, toujours sur la scène de l'Espace culturel de l'UA.

Programme varié

Cet atelier, l'un des quatre mis en place cette année par la DCI, n'est qu'une des propositions à destination des personnels. Conférences, expositions, concerts, sélection de livres, ateliers cuisine ou d'anglais... les invitations sont nombreuses.

Le 13 mars, une soirée découverte du Quai et du Nouveau théâtre d'Angers était ainsi proposée. Une centaine de personnes a pu visiter les coulisses, assister à la représentation des *Caprices de Marianne* d'Alfred de Musset, et échanger avec son metteur en scène, Frédéric Béliet-Garcia, également directeur de la structure. ■

Favoriser le vivre ensemble

Fin 2013, l'UA s'est dotée d'une Commission des personnels (Cope). Installée en mars 2014, cette instance présidée par Catherine Bris, secondée par Nathalie Lusson, est composée de 13 membres élus parmi les personnels enseignant-chercheur et administratif. Son rôle ? Être force de proposition sur des actions visant la qualité de vie au travail ; des actions qui sont susceptibles de favoriser la cohésion des personnels et la culture commune d'établissement. Après un sondage en ligne, différentes actions ont été engagées. Dès sa première année, la Cope, dotée d'un budget annuel de 5 000 euros, a notamment financé la prolongation de deux mois des activités sportives proposées par le Suaps, sur la pause méridienne ou le soir (jusqu'à fin juin, contre fin avril précédemment). La Cope s'est également rapprochée de la Direction de la culture et des initiatives, et plus particulièrement du service dédié aux initiatives du personnel, afin de mettre en place un vide-grenier. La première édition aura lieu le 6 juin sur le campus Belle-Beille. Une action en faveur du covoiturage a été imaginée, en partenariat avec le conseil départemental. Des places seront bientôt réservées pour les personnels qui font trajet commun, dans un premier temps sur le campus Saint-Serge, à la Faculté des Lettres, langues et sciences humaines et à Cholet. D'autres projets sont à l'étude : l'organisation d'un voyage ouvert aux familles, la mise en ligne d'un site d'échange de services et de dons, ou bien la création d'un programme type « *Made in Angers* » qui permettrait de découvrir différents laboratoires ou pratiques professionnelles méconnues. ■

Marlène Fourier,

étudiante noctam(BU)le

L'étudiante en droit fait partie des 14 « moniteurs BU » qui renforcent les équipes des bibliothèques, pour une amplitude d'accueil élargie.

Le lieu n'a plus de secret pour elle. Depuis son entrée à l'université en 2008, Marlène Fourier a passé « *beaucoup de temps* » au milieu des rayonnages de la BU Saint-Serge. Côté public. Depuis septembre, l'Angevine de 24 ans s'active aussi en coulisses. Avec 13 autres, elle a été embauchée comme monitrice BU, après un véritable recrutement. « *On a reçu 140 candidatures en août* », rapporte Nadine Kiker, directrice adjointe du Service commun de la documentation. Les candidats retenus, sur dossier et après entretien, sont généralement en master, « *avec plus de maturité et moins d'heures de cours* », et justifient impérativement d'une première expérience professionnelle. Car l'enjeu est important : après une formation, « *ils assurent seuls le fonctionnement des BU à partir de 17h30* », sous l'autorité d'un cadre, et, en présence d'un agent de sécurité.

À la BU Saint-Serge, ils sont six à se relayer en semaine, de 17h30 à 20h ou de 20h à 22h30, et une fois par mois le week-end. « *L'avantage de ces horaires, c'est qu'ils n'empiètent pas sur ma journée et sur mes révisions* », explique Marlène qui, après un master 2 Droit et pratique de la procédure, s'est inscrite à l'Institut d'études judiciaires de l'UA, afin d'y préparer les concours de la protection judiciaire de la jeunesse. « *En plus, je n'ai même pas de temps de transport puisque je suis la plupart du temps en train d'étudier ici* ».

■ « Ça paie mon loyer »

La jeune femme est interrompue par un étudiant : le photocopieur n'a plus d'encre. Savoir dépanner ce type de machines fait partie du contrat. « *On fait surtout de l'accueil, relativise Marlène. Emprunts, retours. Des gens qui ont du mal à trouver un livre, une cote, qui ont besoin d'aide dans leurs recherches ou de documents stockés dans les réserves. Quand il n'y a pas trop de monde, on passe dans les travées, s'assurer que tout est bien rangé* ».

Marlène est rémunérée au Smic, « *près de 430 euros* » nets, pour environ 15 heures de présence hebdomadaires (67 heures maxi par mois). « *Ça paie le loyer* », avoue celle qui a toujours travaillé en dehors de ses études, jusque-là « *en boulangerie, le week-end, dès 7h* ».

En janvier, Marlène a prolongé son contrat à la BU pour un second et dernier semestre. « *On limite à une année, indique Nadine Kiker, pour donner leur chance à un maximum d'étudiants* ».



20 427

C'est le nombre d'heures effectuées par des étudiants employés par l'UA en 2013, dans les différentes composantes (médecine, lettres, sciences...) et services communs (BU, médecine préventive...). Soit 12,7 postes, en équivalents temps plein. À partir de cette année, les candidatures seront centralisées à l'échelle de l'établissement, via Ip'Oline, la plateforme de stages et d'emplois de l'UA.

Istia :

une école,
trois spécialités

La Commission des titres d'ingénieur a donné un avis favorable à l'ouverture de deux nouvelles spécialités au sein de l'Istia, l'une axée sur l'ingénierie pour la santé, l'autre sur l'exploitation-maintenance et la sécurité dans le bâtiment. Ces deux nouveaux diplômes d'ingénieur correspondent à la transformation progressive des formations de licence et master de l'Issba et de l'Imis. S'appuyant sur cet avis, le ministère devrait officialiser, d'ici l'été, l'habilitation de ces formations. L'Istia, qui délivre déjà un diplôme dans la spécialité « Génie des systèmes industriels », accueillera ainsi deux nouvelles promotions d'élèves-ingénieurs dès septembre 2015. ■



Le goût de l'innovation

Muffin aux pelures de pommes et de bananes, bonbon de légumes, roulé de crêpe fourré d'une crème avocat-pistache-fraise... Cette année encore, les 42 étudiants de 2^e année du DUT Génie biologique, option Industries alimentaires et biologiques, n'ont pas manqué d'imagination. Afin de toucher du doigt la réalité de la formulation et les enjeux de la recherche et développement, ils ont dû créer, dans le cadre d'un projet tuteuré, 12 recettes innovantes, 12 produits qu'ils ont cuisinés et soumis à la critique du public, chaque midi, du 24 au 26 mars. Aspect, texture, saveurs... tout a été noté lors des dégustations et fera l'objet d'une analyse statistique et sensorielle. Objectif : savoir si, oui ou non, certaines de ces innovations pourraient un jour se retrouver dans les rayons. ■



Encore mieux préparer son avenir professionnel

L'Université d'Angers a décidé de renforcer son dispositif d'accompagnement vers l'insertion professionnelle, en généralisant, du bac + 1 au bac + 5, les modules d'enseignement « Projet personnel et professionnel de l'étudiant » (3PE).

Depuis 2007 et la loi LRU qui confère aux universités une mission d'orientation et d'insertion des étudiants, l'Université d'Angers a rendu obligatoire, en licence, la mise en place de modules 3PE. « Les équipes pédagogiques des composantes se sont chargées de la mise en œuvre de ces modules sans coordination générale et ont développé des éléments pédagogiques pertinents, mais qui apparaissent hétérogènes entre les mentions, et ne sont pas toujours bien identifiés dans les maquettes », constate Didier Peltier, vice-président de l'UA en charge de la formation et de la vie universitaire.

Dans le prolongement de la loi de 2013 sur l'Enseignement supérieur et la Recherche, qui rappelle les universités à leur mission d'accompagnement des étudiants dans l'identification et l'édification d'un projet personnel et professionnel, et dans l'optique de la nouvelle campagne d'accréditation des formations, l'UA a souhaité harmoniser les pratiques, les rendre plus visibles et les étendre au-delà du cadre obligatoire, au-delà de la licence. Dans un texte adopté par la Commission de la formation et de la vie universitaire en octobre 2014, il a été décidé que les modules 3PE devraient désormais être proposés à tous les étudiants, de la licence 1 au master 2, à raison de 15 heures minimum en licence, 10 heures en master. Ces modules seront notés, et donneront lieu à l'obtention de crédits permettant de valider une partie du diplôme (6 ECTS en licence, 4 ECTS en master).

Acquérir une méthodologie

Au cours du processus, l'étudiant-e va acquérir une connaissance des acteurs et des outils mobilisables pour définir son projet, et une méthodologie applicable à d'autres moments de sa carrière. Elle s'apparente à la démarche scientifique : définition d'une hypothèse, vérification (par des recherches documentaires, des conférences, une enquête métier), et publication des résultats (un écrit de restitution où l'étudiant se positionne par rapport au secteur/métier envisagé).

Le 3PE doit aussi permettre à l'étudiant de découvrir et comprendre le monde socio-économique qui l'entoure et de se projeter dans l'après-diplôme (participation à des salons de l'emploi, visites d'entreprise...). « L'objectif est qu'il s'interroge sur lui-même, résume Marie-Catherine Jemain, chargée de mission 3PE rattachée au SUIO-IP (Service universitaire d'information, d'orientation et d'insertion professionnelle). Qu'il s'interroge sur les métiers qu'il veut faire, avec un plan A et un plan B, qu'il regarde s'il y a des débouchés, et connaisse tous les outils qui vont lui permettre de faire aboutir sa réflexion ».

Dispositif plus large

Animés au niveau de chaque composante par des référents 3PE, avec le soutien de la chargée de mission, ces modules s'inscrivent dans un dispositif plus large d'accompagnement vers l'insertion professionnelle développé à l'UA. L'étudiant pourra, en effet, compléter les modules par des stages, des conférences sur les métiers organisées par les équipes pédagogiques, ou encore faire appel aux services du SUIO-IP (ateliers CV et lettre de motivation, rendez-vous individuels avec un conseiller en insertion professionnelle, simulation d'entretien de recrutement...). ■



Compte personnel de formation : « Une opportunité »

Depuis le 1^{er} janvier, chaque actif dispose d'un Compte personnel de formation (CPF), qui lui permet de valoriser ou développer ses compétences. Quelles sont les implications du nouveau dispositif pour la Direction de la formation continue de l'UA ? Éléments de réponse avec son directeur, Thierry Latouche.

Quelles nouveautés apporte le CPF ?

Thierry Latouche : *Le CPF n'est qu'un des volets de la loi du 5 mars 2014, relative à la formation professionnelle, à l'emploi et à la démocratie sociale, mais peut-être le plus emblématique. C'est un changement important dans la manière d'aborder la formation continue et la formation tout au long de la vie, avec un bénéficiaire qui est mis au cœur du dispositif. Le droit à la formation est rattaché à l'individu, et non plus à son contrat de travail ce qui était le cas avec le DIF, le Droit individuel à la formation. Le compte est ouvert quand la personne entre sur le marché du travail et clôt à sa retraite. Chaque actif va cumuler des droits, jusqu'à 150 heures, avec des abondements possibles (par l'entreprise, par les branches professionnelles, la Région, Pôle emploi...). Et contrairement au DIF, le CPF est financé.*

Les crédits vont pouvoir être mobilisés sur trois natures d'actions : celles portant sur les compétences de base ; la Validation des acquis de l'expérience (la VAE, lire l'encadré) ; et, enfin, pour des formations qualifiantes et certifiantes, à condition qu'elles soient inscrites sur des listes, établies au niveau national, régional et au niveau des branches professionnelles. Si une formation est inscrite sur une de ces trois listes, elle est alors éligible au CPF.

Quels impacts peut-on attendre pour la formation continue universitaire ?

TL : *On peut imaginer un développement de la VAE. En ce qui concerne les formations, l'enjeu pour les universités va être de figurer sur les listes. Les formations universitaires seront examinées au cours du premier semestre 2015.*

Le CPF pose aussi la question de l'offre de formation universitaire. Car 150 heures de droits cumulés, ce n'est pas suffisant pour suivre une licence professionnelle par exemple. Il faudrait donc imaginer une « modularisation » des formations, que chacune soit construite à partir de blocs de compétences, des modules que les actifs pourraient suivre et cumuler sur plusieurs années, en fonction des droits acquis. C'est une réflexion globale à intégrer : quand on définit une formation, il faut désormais aussi la penser dans une dimension de formation tout au long de la vie. L'actuelle démarche d'accréditation des formations et la réflexion sur le projet quinquennal de l'UA pour la période 2017-2021 nous en donnent l'occasion. C'est, je pense, une opportunité à saisir.

VAE : l'UA bien placée

La VAE permet à toute personne, quels que soient son âge, sa nationalité, son statut et son niveau de formation, de faire reconnaître ses compétences, acquises dans le monde professionnel ou comme bénévole, par un diplôme, titre ou certificat de qualification professionnelle. À condition de justifier d'au moins 3 ans d'expérience en rapport direct avec la certification visée.

La quasi-totalité des formations proposées par l'UA, inscrites au Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP), sont concernées. Les candidats doivent, dans un premier temps, déposer un dossier de recevabilité, démontrant qu'ils respectent les critères requis. Dans l'affirmative, débute alors le processus qui va leur permettre de démontrer qu'ils détiennent les compétences nécessaires à l'obtention d'un diplôme. Une fois le dossier élaboré, il sera présenté devant un jury, composé du responsable pédagogique de la discipline, d'un enseignant et d'un professionnel. Ce jury validera totalement le diplôme, ou partiellement en demandant au candidat de compléter son dossier, en suivant tel cours ou en rédigeant un mémoire, par exemple.

236 demandes

L'unité VAE de la Direction de la formation continue de l'UA, pilotée par Muriel Périgois, intervient en début de parcours, dès que le candidat a identifié le diplôme visé. Une fois la recevabilité confirmée, l'équipe de chargés de développement de la DFC accompagne le postulant (24 heures sur un an), en présentiel ou à distance, en l'aidant à rédiger son dossier et à préparer l'oral devant le jury.

Sur l'année 2013, 236 dossiers ont été déposés, dont 98 jugés recevables, 51 diplômes délivrés, dont une trentaine de licences professionnelles. Ces chiffres placent l'UA au 7^e rang national au regard du nombre de dépôts, et au 15^e rang en terme de validations de diplôme. « L'UA se situe dans le premier quart des universités françaises, se félicite Catherine Bernard, vice-présidente de l'UA déléguée à la formation tout au long de la vie, ce qui témoigne de l'engagement volontaire de notre université dans cette démarche de validations des acquis ». ■

+ d'infos
[www.univ-angers.fr/
formationcontinue](http://www.univ-angers.fr/formationcontinue)



Un festival « pluriel, ouvert et de qualité »

Près de 200 étudiants sur scène en dix jours. Du 24 mars au 3 avril, l'UA a organisé son 3^e Festival de la création universitaire. Avec de nombreuses nouveautés. Le point avec la coordinatrice du festival, Sophie Génot, chargée de développement culturel à la Direction de la culture et des initiatives.

Quels ont été les points marquants de cette 3^e édition ?

Sophie Génot : Il y a vraiment eu des choses très différentes par rapport aux deux précédentes. Au niveau de la programmation, nous avons reçu beaucoup de propositions dans le domaine de la danse. De la part du Centre national de danse contemporaine notamment, dont les élèves sont en double inscription, au CNDC et à l'UA. Ce sont eux qui ont ouvert le festival, avec leur performance « Nana Morph/Oses », créée fin 2014, pour le vernissage de l'exposition du collectif Héroïnes à la Galerie 5. La danse a aussi été au cœur de la soirée du 26 mars, avec le spectacle donné par les Allemandes de l'université de Constance, mêlant théâtre et danse contemporaine, autour du Procès de Kafka. Une autre nouveauté, ce sont les représentations de restitution proposées par les quatre ateliers de pratique mis en place cette année par la DCI : l'atelier arts de la rue, l'atelier fanfare et les deux ateliers théâtre, étudiants et personnels. Ils ont répété depuis octobre pour présen-

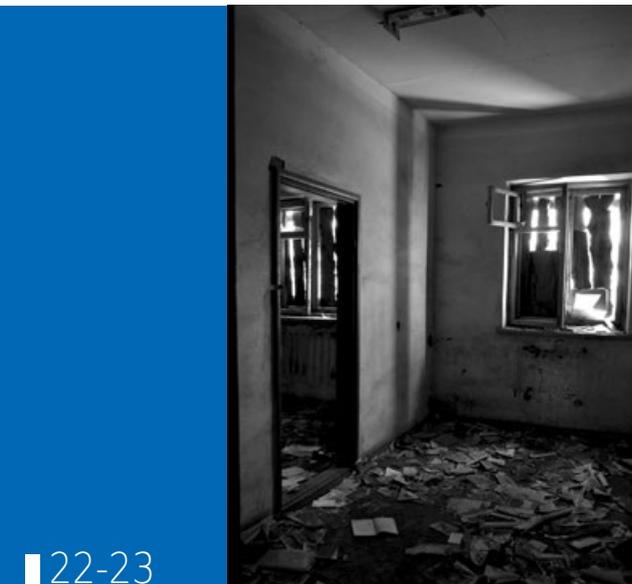
ter quelque chose dans le cadre du festival. La fanfare s'est produite lors de la soirée d'ouverture qui, pour la première fois, s'est déroulée au château du Plessis-Macé, grâce au partenariat noué avec l'EPCC Anjou Théâtre. L'idée était de pouvoir disposer d'un lieu prestigieux, qui soit capable d'accueillir plusieurs spectacles pour une belle soirée, avec en point d'orgue la pièce de la compagnie étudiante de la Sorbonne nouvelle, troupe qui nous avait ravis l'an dernier.

Sur les 19 rendez-vous, seuls 9 ont été programmés à l'Espace culturel...

SG : Oui, nous ne voulions pas nous confiner au campus Saint-Serge, mais nous ouvrir à différents lieux de la ville, comme Le Quai, Le Quart'Ney Maison de quartier associative ou encore la salle Claude-Chabrol à Belle-Beille, suffisamment grande pour accueillir le public du quartier attiré par la comédie musicale montée par les 23 étudiants inscrits à l'UA en licence Arts du spectacle, option théâtre, en partenariat avec le Théâtre École d'Aquitaine.

« L'ouverture », c'est l'un des maîtres-mots du festival ?

SG : Oui, l'ouverture sur la ville, auprès de différents publics. L'ouverture d'esprit. On veut susciter l'étonnement, que ce soit à travers la musique taiwanaise ou le théâtre dansé en allemand, présenter des prestations que l'on n'a pas l'habitude de voir. Sans que cela soit indigeste ou trop compliqué pour autant. L'autre mot-clef, c'est « diversité ». On essaie de présenter la création universitaire dans toute sa pluralité, avec de la musique, du théâtre, de la danse, mais aussi de la photographie, de la littérature ou du cinéma, comme lors de la soirée de clôture, avec la projection de films réalisés par des étudiants et sélectionnés dans le cadre de la dernière édition du festival Premiers plans. L'autre valeur forte, c'est la « qualité ». Ce sont des étudiants qui prennent le temps de s'investir dans une production culturelle, accompagnés de professionnels, pour un résultat de qualité. ■



Les étudiants photographes mis en lumière

Pour favoriser la pratique artistique au sein de la communauté étudiante, l'Université d'Angers, qui soutient activement la photographie en programmant trois expositions annuelles à la Galerie Dityvon, organise depuis l'an dernier un concours photo ouvert aux étudiants angevins, en partenariat avec l'Université catholique de l'Ouest (UCO) et l'École supérieure des beaux-arts Tours-Angers-Le Mans (Esba TALM). Le palmarès de la 2^e édition, qui avait pour thème « la lumière », a été dévoilé le 27 mars, à l'Espace culturel. Le jury a attribué son 1^{er} prix à Margot Pélissier, étudiante de l'Esba. Alisson Poilvez, inscrite en master Didactique des langues à l'UA, a pris la 2^e place (notre photo), devant Justine Odinet de l'UCO. Les organisateurs ont reçu une centaine d'épreuves. Les vingt meilleures ont été retenues pour une exposition présentée du 27 mars au 3 avril à l'Espace culturel de l'UA, puis à l'Esba du 7 au 17 avril, et à l'UCO du 21 avril au 2 mai. ■

Portes ouvertes : Infocampus se dédouble



L'Université d'Angers et ses huit composantes ont ouvert leurs portes le 28 février dernier. L'occasion pour les futurs étudiants et leurs familles de découvrir les formations proposées. Le dispositif Infocampus, qui permet de recueillir en un lieu unique tous les renseignements relatifs à la vie extrascolaire (santé, sport, logement, transports...) a été déployé sur le campus Belle-Beille, à la Passerelle (notre photo), comme lors de la rentrée 2014. Il l'a aussi été, pour la première fois, sur le campus Saint-Serge, au sein de la BU. Autre fait marquant : la forte affluence enregistrée à la Faculté de médecine, à 6 mois du lancement de Pluripass, le nouveau parcours vers les études de santé imaginé à l'UA. ■



Du wifi à haut-débit

Dix zones wifi haut-débit viennent d'être mises en service à l'UA.

Dans le cadre d'un plan d'équipement engagé par l'Université d'Angers, dix zones wifi haut-débit ont été déployées au cours du premier trimestre 2015 sur l'ensemble des campus (une par composante, plus les deux BU). « *Alors que les anciennes supportaient 10 à 15 connexions, les nouvelles bornes sont capables de traiter 40 à 60 connexions simultanées, de manière plus fiable, pour une navigation plus fluide* », explique Pierre Saulue, à la tête de la Direction du développement numérique.

Les bibliothèques universitaires ont été les deux premières à bénéficier d'une meilleure couverture (dans la zone « Com » à Belle-Beille et au 1^{er} étage de Saint-Serge). L'enquête de satisfaction Libqual, menée en novembre dernier auprès des utilisateurs, avaient fait remonter de nombreux griefs à ce sujet : les étudiants qui travaillent avec leur portable se plaignaient des difficultés de connexion (lire ci-contre).

La mise en place de ces dix zones, qui représente un investissement d'environ 150 000 euros, financés par l'UA et la Région Pays de la Loire, n'est qu'une première étape. Un plan est à l'étude pour remplacer les 200 bornes wifi actuelles, et connecter l'ensemble de l'UA en haut-débit. ■

BU : satisfaction record

Plus de 6 000 étudiants ont répondu à l'enquête en ligne Libqual, menée en novembre 2014 auprès des utilisateurs des BU d'Angers. Soit près d'un tiers des effectifs de l'UA. « *Cela nous place au premier rang mondial pour le nombre de réponses étudiantes* », se félicite Frédéric Desgranges, responsable de la BU Saint-Serge, en charge du dossier. Avec un bon résultat : « *Le taux de satisfaction est en hausse. On dépasse la note de 7/10, ce qui n'était pas le cas dans les deux précédentes enquêtes, en 2008 et 2011* ».

Dans leurs commentaires, les étudiants ont néanmoins soulevé des points à améliorer : la connexion wifi, le manque de prises électriques et le bruit à Belle-Beille, la saturation du site de Saint-Serge. Des doléances entendues. Des actions ont été menées dès janvier 2015. Par exemple, 140 places supplémentaires ont été ouvertes à la BU Saint-Serge, dont 40 au sein d'un espace de travail collaboratif, baptisé « Carmin + ». ■

Un espace dédié aux étudiants-entrepreneurs

Grâce à une convention avec Weforge, les étudiants-entrepreneurs de l'UA ont accès à un espace de travail partagé, à des conseils d'experts et à un réseau local, pour faire mûrir leur projet.

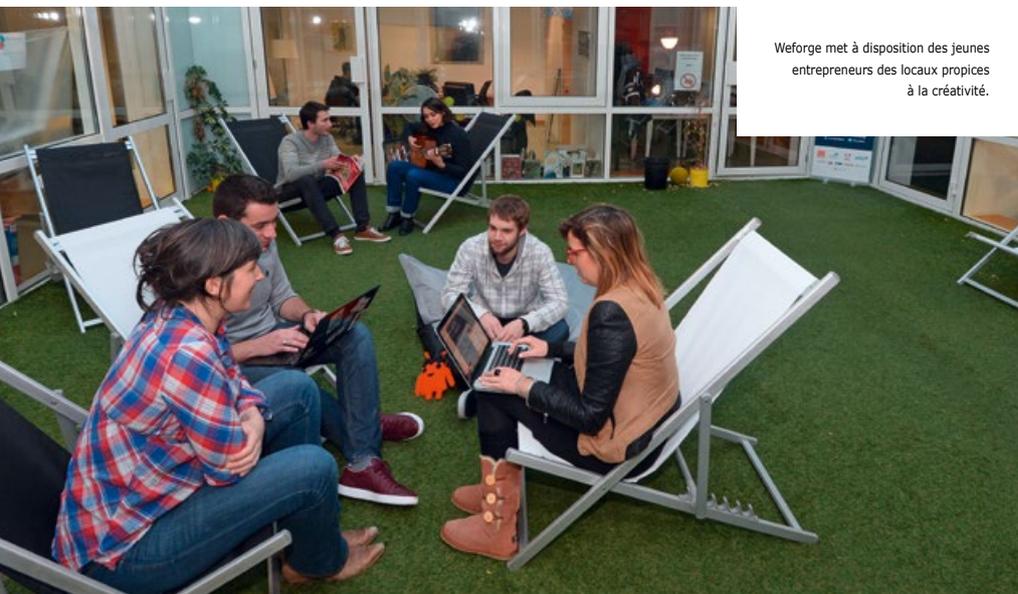
Seize étudiants inscrits à l'Université d'Angers ont acquis le statut d'étudiant-entrepreneur, mis en place au plan national depuis la rentrée de septembre 2014. Chacun des candidats retenus par le Pépite Créer, pôle régional dédié à la promotion de l'entrepreneuriat étudiant, développe un projet, plus ou moins avancé, dans des secteurs variés (restauration rapide, web, sécurité des bâtiments...). Outre un aménagement des études (la substitution du projet à un stage, par exemple), et la possibilité de suivre des formations complémentaires sur la conduite d'une société, l'étudiant-entrepreneur bénéficie d'un accompagnement personnalisé assuré par un binôme de tuteurs enseignant/professionnel. Le statut prévoit également l'accès à un espace de travail partagé (*coworking*).

Pour satisfaire cet engagement, l'Université d'Angers a choisi de s'associer à un acteur local, Weforge, fondé en 2013 par Simon Gérard et Julien Fournier. Ses locaux de la rue Lenepveu abritent une trentaine de jeunes entreprises en cours de développement et, depuis fin 2014, un espace dédié aux étudiants angevins, baptisé *Weforge for students*.

Esprit start-up

Grâce à une convention signée le 7 janvier 2015, par Jean-Paul Saint-André, président de l'Université d'Angers, et les dirigeants de Weforge, les étudiants de l'UA ont été les premiers à avoir accès à cet espace d'une cinquantaine de mètres carrés, aménagé façon start-up. Ils peuvent venir y travailler, au contact direct d'autres jeunes porteurs de projets. Des salles de réunion sont mises à leur disposition pour accueillir de potentiels partenaires. Ceux qui le désirent y feront domicilier leur entreprise naissante. En plus de ces commodités, les étudiants bénéficient d'un coaching assuré par une tutrice. Ils peuvent participer à des ateliers (sur les risques juridiques, les aspects comptables...), et entrer en relation avec le réseau de professionnels tissé par Weforge.

« Les étudiants sont dans un environnement qui n'est pas celui de l'université, où ils peuvent rencontrer d'autres acteurs de la création d'entreprise, se confronter à d'autres expériences, ce qui ne peut leur être que profitable », estime Jean-Paul Saint-André. « Ce projet témoigne de l'évolution des mentalités dans l'Enseignement supérieur, poursuit le président de l'UA. Il est important que l'université considère l'entrepreneuriat comme une voie d'insertion professionnelle comme une autre. C'est une étape supplémentaire pour accompagner nos étudiants vers la réussite ».



Weforge met à disposition des jeunes entrepreneurs des locaux propices à la créativité.



Basket : l'Asua dans le haut du panier

Première réussite pour les joueuses de l'Association sportive de l'Université d'Angers. Elles évoluent pour la première fois de leur histoire en championnat Elite, le plus haut niveau universitaire. À l'issue des qualifications, marquées notamment par une large victoire contre Reims (83-36), l'équipe coachée par Alexa Chaumoitre a décroché son billet pour les phases finales qui mettront aux prises, jusqu'à fin mai et la finale à Lille, les huit meilleures équipes universitaires françaises.

Droit : nouvelle équipe au concours Charles-Rousseau

Sixtine Doineau, Éloïse Petit-Prévoist, Florian Adam et Guillaume Landry représenteront l'Université d'Angers lors du concours de procès simulé en droit international Charles-Rousseau. Les quatre étudiants de droit sont coachés par Joseph Reeves et Vincent Barbaud, membres de l'équipe qui a inauguré la participation de l'UA à cette épreuve en 2014. Une trentaine d'équipes internationales sont inscrites pour l'édition 2015 (Brésil, Russie, Congo, Canada...). Elles ont dû, avant fin mars, rédiger des mémoires mettant en avant les arguments avancés par deux États fictifs, s'opposant cette année dans une affaire concernant l'interception, la collecte et le traitement des données numériques. Les plaidoiries, en français, auront lieu à Sceaux (Université Paris-Sud 11), du 16 au 24 mai 2015.

Colloques et journées d'études

Angers | avril 2015-juin 2015

29^e Colloque international de la Société d'analyse de la topique romanesque (Sator) « Natura in fabula, topiques romanesques de l'environnement », organisé par le Ceriec et l'Amo,
à Nantes, les 8 et 9 avril 2015.
Contact : Isabelle Trivisani-Moreau

Colloque « La beauté : aspects juridiques et politiques », organisé par le Centre Jean-Bodin, le 9 avril 2015.
Contact : Jimmy Charruau

Journées scientifiques de la section Bretagne Pays de Loire de la Société chimique de France, organisées par le laboratoire Moltech-Anjou,
les 18, 19 et 20 mai 2015.
Contacts : Erwan Le Grogneq et Narcis Avarvari

Colloque « Icons in the United States and Great Britain », organisé par le Crila,
les 21, 22 et 23 mai 2015.
Contact : Gelareh Yvard-Djahansouz

Congrès 2015 du Groupe francophone d'hématologie cellulaire (GFHC), « Leucémies aiguës »,
les 27, 28 et 29 mai 2015.
Contact : Norbert Ifrah

Colloque « Michel Chaillou, une écriture en parcours », organisé par le Ceriec,
les 28 et 29 mai 2015.
Contact : Pauline Bruley

39^{es} Journées de printemps de la Société de neuropsychologie de langue française (SNLF), organisées par le LPPL
les 28, 29 et 30 mai 2015.
Contacts : Didier Le Gall et Philippe Allain

Colloque « Cultural and creative quarters and clusters: developing a global perspective », organisé par le Granem,
les 8 et 9 juin 2015.
Contact : Dominique Sagot-Duvauroux

Workshop de la Chaire Unesco « Fleuves et patrimoine/River culture », organisé par le LETG-Leesa,
les 11 et 12 juin 2015.
Contact : Aziz Ballouche

Colloque « Polémique en chanson, du IV^e au XVI^e siècle », organisé par le Ceriec,
à Paris, les 11, 12 et 13 juin 2015.
Contact : Luce Albert

Bloc-notes

Tous dans le même bateau

La 4^e édition des Régates d'aviron, organisées depuis 2012 par le Service universitaire des activités physiques et sportives (Suaps), aura lieu ce jeudi 30 avril sur la Maine. Les équipages composés de huit rameurs, novices ou initiés, s'affronteront entre le pont Confluences et le pont de la Haute-Chaine (départ du club Angers nautique aviron). Principale nouveauté : l'épreuve n'est plus réservée aux seuls membres de l'UA, mais ouverte à tous les étudiants, personnels et associations des établissements d'enseignement supérieur angevins, fédérés au sein d'Angers Loire campus.

Une association dédiée à la francophonie

Franco-unis a vu le jour à Angers, en septembre dernier, à l'initiative de doctorants du Centre d'étude et de recherche sur imaginaire, écritures et cultures (Ceriec). Présidée par Maëva Touzeau, l'association ouverte à tous entend promouvoir la francophonie et les littératures francophones, en organisant des événements réguliers à destination du grand public. Tous les mois, elle propose ainsi des rencontres avec des écrivains, des conférences, des séminaires thématiques... Franco-unis s'est particulièrement investie dans l'organisation du colloque international sur « L'Autre dans la francophonie », qui s'est déroulé à la Maison des sciences humaines, les 19 et 20 mars, à l'occasion de la Journée internationale de la francophonie.

Recherches sur l'imaginaire (suite)

Depuis 1974, à l'initiative de Georges Cesbron, les spécialistes de littérature de l'UA publient quasi annuellement une revue, rassemblant travaux d'étudiants et de chercheurs. Le 35^e et dernier numéro de *Recherches sur l'imaginaire* est paru en 2013. Pour mieux renaître, sous une autre forme. Première nouveauté : la revue devient une collection de livres, intitulée *Nouvelles recherches sur l'imaginaire*. Les ouvrages seront consultables gratuitement en ligne, sur une plateforme dédiée (books.openedition.org). Chacun, centré sur une thématique, bénéficiera de l'éclairage d'autres disciplines (historiens, artistes...). Le premier volume est paru en décembre 2014, sous la direction de Frédérique Le Nan et Isabelle Trivisani-Moreau, enseignantes-chercheuses membres du Ceriec (Centre de recherche sur imaginaire, écritures et cultures). Sous le titre *Bestiaires*, il rassemble les contributions de 26 universitaires explorant la symbolique des animaux dans les textes, de l'Antiquité au XX^e siècle. Frappé du n°36, il s'ouvre sur un hommage à Arlette Bouloumié, professeure émérite de l'UA, coordinatrice de la revue du Ceriec de 2002 à 2013 (lire aussi en page 5).

Olympiades des métiers : le bronze pour Kévin Floch

Étudiant à l'IUT, en licence professionnelle Biologie analytique et expérimentale des micro-organismes du végétal et de l'animal, Kévin Floch est monté sur le podium de la finale nationale des Olympiades des métiers, catégorie Horticulture. Durant quatre jours, fin janvier à Strasbourg, le Toutlemondais de 21 ans a affronté dix autres concurrents, vainqueurs comme lui des sélections régionales. À l'issue des huit épreuves au programme (bouturage, compositions végétales, plantations...), Kévin Floch, titulaire d'un BTS Productions horticoles, a pris la 3^e place.

Les Chevaliers des Palmes académiques 2014

L'Ordre des Palmes académiques, institué sous Napoléon, distingue les personnes, enseignantes ou non, pour leur implication en faveur des missions de l'Éducation nationale. Elles sont attribuées deux fois par an (le 14 juillet pour l'Enseignement supérieur), par décret du Premier ministre. En 2014, quatorze membres de l'UA ont été nommés au grade de **Chevalier** : Corinne Lefrançois, ingénieure d'études (lire ci-contre) et Raymond Robert, professeur des universités à l'UFR Sciences pharmaceutiques et ingénierie de la santé. Pascal Angelliaume, assistant ingénieur, Valérie Billaudeau et Alexis Todoskoff, maîtres de conférences à l'Istia. Marie-Thérèse Bouteron, professeur certifié à l'IUT. Béatrice Duval, Marie-Christine Le Paven, maîtresses de conférences, et Marc Sallé, professeur des universités à la Faculté des sciences. Lydie Iralde, maîtresse de conférences, Anne-Rachel Hermetet, professeure certifiée, et Jean-Michel Matz, professeur des universités à l'UFR Lettres, langues et sciences humaines. Florence Thomas, adjoint administratif de l'Éducation nationale et de l'Enseignement supérieur, et Nathalie Liebault, maîtresse de conférences à la Faculté de droit, d'économie et de gestion. Quatre ont été élevés au rang d'**Officier** : Christine Borain, technicien de recherche et de formation à l'IUT. Nathalie Gaumer, maîtresse de conférences, et Pierrick Hudhomme, professeur des universités à la Faculté des sciences. Béatrice Reysseix, assistante ingénieure à la Direction des ressources humaines.

Okina en ligne

La plateforme Okina est ouverte au grand public depuis mi-février. En se rendant à l'adresse okina.univ-angers.fr, chacun peut consulter gratuitement les derniers travaux des chercheurs de l'UA. Près de 8000 références issues des 29 laboratoires rattachés à l'université sont accessibles, dont près d'un millier de publications en texte intégral. L'enrichissement du catalogue, débuté en avril 2014, va se poursuivre.

La mise en ligne d'Okina est l'aboutissement de l'engagement de l'UA, en faveur de l'*open access*. En mars 2013, elle a officiellement décidé de créer une archive ouverte institutionnelle, sous mandat de dépôt. Selon la déclaration adoptée, les chercheurs ont l'obligation de signaler sur la plateforme « *toutes leurs publications depuis 2008, et d'y adjoindre leurs articles parus depuis 2012, en version intégrale* ».

Un webdoc sur les élèves

C'est une première à l'UA. Un webdoc a été mis en ligne le 6 mars grâce au travail de l'équipe du projet Gedi (Genre et discriminations sexistes et homophobes). Basé sur des témoignages recueillis en 2013 par Christine Bard, professeure d'histoire contemporaine à l'UA, responsable scientifique de Gedi, le webdocumentaire « Itinéraires de femmes élèves » permet de découvrir le parcours et l'expérience de douze conseillères municipales et maires exerçant leur mandat en Maine-et-Loire. Il a été réalisé par Mireille Loirat et Vincent Guérin, avec l'appui technique de Pascal Dubès. Les interviews sont complétées par des mises en perspective historique et sociologique, et par un entretien accordé par l'Angevine et ex-ministre Roselyne Bachelot, sur son expérience nationale. Le webdoc est librement consultable à l'adresse suivante : <http://gedi.univ-angers.fr>



Corinne Lefrançois, la palme de l'engagement

Seule représentante du personnel au conseil de gouvernance de l'UA, Corinne Lefrançois, ingénieure d'études à l'UFR Sciences pharmaceutiques et ingénierie de la santé, s'est vue récemment décerner les Palmes académiques.

Le chemin parcouru par Corinne Lefrançois ne se mesure pas en kilomètres. Après des études de médecine contrariées, et 5 ans dans différents laboratoires du CHU, la jeune femme est recrutée en 1990 par l'Université d'Angers, affectée en médecine d'abord, puis en sciences pharmaceutiques. Pas question d'immobilisme pour autant.

Technicienne à ses débuts, Corinne Lefrançois réussit le concours d'assistante ingénieure en 2004, avant d'être nommée ingénieure d'études en 2008. Ces 20 dernières années, elle a suivi une trentaine de formations – « ça permet d'évoluer » – sans compter les conseils qu'elle glane auprès des enseignants et chercheurs qu'elle côtoie au quotidien. « C'est l'avantage de travailler à l'université : vous êtes tout le temps en train d'apprendre ».

Tout en restant dans le domaine de la bactériologie, ses responsabilités ont évolué. Au sein du laboratoire de bactériologie-virologie, elle prévoit tout ce qui est nécessaire au bon déroulement des enseignements pratiques : matériel, produits et micro-organismes. « L'objectif est que les étudiants apprennent à identifier les bactéries, les virus, les traitements à admi-

nistrer, ou les normes à respecter dans le cas des préparations cosmétiques par exemple », explique celle qui co-anime, aux côtés des enseignants, les séances destinées aux futurs médecins, pharmaciens, aux élèves ingénieurs de l'Issba et certains étudiants de l'UFR Sciences.

Depuis plusieurs années, Corinne Lefrançois assure également, seule cette fois, des enseignements dans le cadre de la formation continue : initiation à la bactériologie, à la chimie... Elle met aussi ses compétences au service de la recherche, et en particulier, du Groupe d'étude des interactions hôte-pathogène (GEIHP). Elle étudie actuellement les vertus thérapeutiques de certaines huiles essentielles sur les levures responsables des candidoses (infections fongiques).

■ Sécurité

Bactéries, virus, champignons... Les manipulations requièrent quelques précautions. Quand Corinne Lefrançois arrive de l'hôpital, elle est frappée par la souplesse des protocoles dans les laboratoires universitaires. Dès 1990, elle s'atèle donc à la sécurisation des manipulations et de l'élimination des déchets. Première étape de son engagement en faveur de l'UA, qui va rapidement dépasser l'univers des paillasses.

Peu après sa titularisation en 1994, Corinne Lefrançois est élue au Comité d'hygiène et de sécurité (aujourd'hui CHSCT) et formule, avec les autres représentants du personnel, des propositions d'amé-

lioration des conditions de travail. « Au début, vous vous dites que ce que vous avez mis en place dans votre laboratoire pourrait profiter à tout le monde. Mais mon implication dans les différentes instances m'a surtout permis d'acquiescer une vision globale de l'université, et de voir ce qui se faisait ailleurs ».

■ Élu

En parallèle de ce mandat au CHSCT, animée par « l'envie de s'impliquer » et « d'aider les autres », Corinne Lefrançois siège, à partir de 1997, au Comité paritaire d'établissement (promotion des agents) ainsi qu'au Conseil d'administration (CA). Élu sur la liste du syndicat SNTES, elle entame un 4^e mandat au CA en 2012. Une fois par mois, avec Patrick Hamard et Sylvie Durand, elle représente les personnels Biatss (bibliothécaires, ingénieurs, administratifs, techniciens, personnels sociaux et de santé) dans cette instance qui délibère sur la politique de l'université.

À ce titre, elle prend part à la réunion bimensuelle du Conseil de gouvernance qui assiste le président dans l'accomplissement de ses missions. Aux côtés des vice-présidents et directeurs de composantes, « je suis la seule voix des personnels Biatss dans un monde enseignant. Mais on me donne la parole et on écoute ce que j'ai à dire ». Une parole dépourvue d'a priori syndicaux, se défend Corinne Lefrançois, pour qui seules comptent « les améliorations qui peuvent faire avancer » l'UA. Et là non plus, il n'est pas question de kilomètres. ■



www.univ-angers.fr

Présidence de l'université | 40 rue de Rennes
BP 73532 | 49035 ANGERS cedex 01
Tél. 02 41 96 23 23 | Fax 02 41 96 23 00



université
angers